

Bien que les cas Covid-19 se soient raréfiés

Les traces sont tenaces

*Une nouvelle étude alerte sur une
hausse du nombre d'enfants touchés
par le diabète de type 1 par rapport
aux niveaux pré-pandémiques*



La croissance économique ralentit
à 3,2% au deuxième trimestre
L'inflation régresse mais reste
encore élevée, selon le HCP



*Des réseaux sociaux à la télévision
La reconversion controversée
des influenceurs marocains*

Coup d'envoi du Moussem de Tan Tan

La Green Investment Conference pour promouvoir le développement durable de la région



Après une absence de plusieurs années, pandémie covid oblige, le Moussem de Tan Tan ressurgit entre les belles dunes de Ch'Bika et la ville de Tan Tan. Pour souligner le caractère économique de ce Moussem, la présente édition sera marquée par un rendez-vous majeur réunissant des décideurs politiques et des acteurs économiques pour discuter des enjeux du développement territorial.

La Fondation Almouggar, en collaboration avec ses partenaires, a annoncé la tenue de la Green Investment Conference le 9 juillet

en marge du prestigieux Moussem de Tan Tan qui se déroule du 7 au 12 de ce mois. Cet événement d'envergure vise à promouvoir le développement durable de la région et à explorer les opportunités d'investissement.

Sous le thème inspirant «Les enjeux du développement territorial», la Green Investment Conférence réunira un panel impressionnant de participants, comprenant des ministres, des directeurs d'établissements publics, des présidents de Conseils de régions, ainsi que des décideurs politiques et des acteurs clés du secteur

privé. Cette rencontre offrira un espace de réflexion, d'échanges et de partage autour des enjeux liés au développement territorial et aux opportunités économiques de la région.

La conférence sera organisée en plusieurs sessions, comprenant des keynotes et des panels thématiques. Les sujets abordés comprendront le potentiel économique de la région, les opportunités d'investissement et les dispositifs d'accompagnement. Les quatre panels prévus explorent des thématiques clés, notamment le Plan de développement de

la province de Tan Tan et les mesures prises pour attirer les investisseurs, le développement de l'écotourisme dans la province, les énergies renouvelables et les projets de production d'hydrogène et d'ammoniac verts, ainsi que les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de l'agriculture.

La Green Investment Conférence se clôturera par une cérémonie au cours de laquelle des trophées seront remis pour honorer les initiatives locales exemplaires. Les conclusions générales de ce symposium ambitieux seront également adoptées, visant à promouvoir et valoriser les richesses naturelles et socioéconomiques de la région.

Cet événement prometteur souligne l'engagement de la Fondation Almouggar en faveur du développement durable et de la valorisation des atouts de la région de Tan Tan. La Green Investment Conference s'annonce comme une opportunité unique de renforcer les collaborations et de stimuler les investissements, tout en préservant l'environnement et en favorisant une croissance économique équilibrée.

Rendez-vous donc à la salle de l'Institut de technologie de pêche maritime de Tan Tan, dimanche 09 juillet à partir de 10 heures.

A.E.K

L'ONU lance une campagne mondiale de mobilisation pour les ODD

Les Nations unies ont lancé mercredi une campagne mondiale de communication et de mobilisation pour les Objectifs de développement durable (ODD), la feuille de route pour les peuples et la planète adoptée par les dirigeants mondiaux en 2015. Selon un communiqué du système des Nations unies au Maroc, cette campagne, qui intervient en préparation du sommet des Nations unies sur les ODD prévu en septembre, vise à amplifier un appel urgent pour une action ambitieuse, souligner le rôle des ODD en tant que plan pour le progrès durable à l'échelle de la planète et à mobiliser le public dans le monde autour de ce programme partagé pour notre avenir.

"A mi-chemin de 2030, nous n'avons pas de temps à perdre. Le Sommet des ODD en septembre nous permettra de passer de la rhétorique à l'action et de s'assurer que les plus vulnérables d'entre nous ne seront pas laissés pour compte. Les ODD sont notre compas, notre espoir et l'expression d'une volonté collective pour construire un monde plus juste, un monde meilleur", souligne la coordinatrice résidente du Système des Nations unies au Maroc, Nathalie

Fustier, citée dans le communiqué.

"Le Système des Nations unies continuera à accompagner le Royaume dans la consolidation de ses acquis sur la voie d'un développement qui profite à toutes et à tous", a-t-elle ajouté.

A mi-chemin de l'échéance de 2030, la promesse des ODD est en péril, a regretté le système des Nations unies au Maroc, relevant que pour la première fois depuis des décennies, le progrès du développement s'inverse sous les effets combinés des catastrophes climatiques, des conflits, du ralentissement économique et des effets persistants de la COVID-19.

Le Sommet des ODD de 2023 réunira les dirigeants du monde au siège des Nations unies à New York les 18 et 19 septembre prochain, afin de réaffirmer leurs engagements collectifs pour les objectifs et la promesse de ne laisser personne de côté. Ce Sommet est un moment décisif pour remettre le monde, d'urgence, sur la voie de la réalisation des ODD.

La campagne des Nations unies vise à redynamiser le débat sur les objectifs à travers une mobilisation majeure sur les plateformes numériques et dans les pays du monde entier, a pour-

suivi la même source.

S'appuyant sur la marque de la roue des ODD, la campagne emploie un nouveau système visuel dynamique pour son message visant à créer l'élan, sensibiliser et mobiliser une action accélérée en faveur des ODD.

L'un des principaux éléments de la campagne est l'appel lancé aux individus à agir sur les ODD à travers l'initiative #AgissonsMaintenant (#Act-Now) des Nations unies pour l'ensemble des 17 objectifs.

De l'utilisation des transports publics à la collecte de fonds pour les écoles ou à la défense de l'égalité, la plateforme répertorie les mesures que chacun peut adopter pour accélérer les progrès vers les ODD et créer une vie meilleure sur une planète plus saine pour tous.

Un groupe constitué d'influenceurs de haut niveau, le Cercle des soutiens mobilisera leurs communautés pour prendre des mesures individuelles en faveur des ODD et appeler les décideurs à agir en urgence maintenant.

Les informations sur le Sommet des ODD sont disponibles sur <https://www.un.org/en/conferences/SDGSummit2023>.

Bien que les cas Covid-19 se soient raréfiés

Les traces sont tenaces



Si la circulation de la Covid-19 au Maroc est aujourd'hui insignifiante et se fait bien plus discrète dans les médias, l'épidémie a laissé des traces et les scientifiques en découvrent encore de nouvelles. En effet, les études sur ses conséquences se succèdent, apportant chacune leur lot de mauvaises nouvelles. La dernière en date, réalisée par des chercheurs britanniques et publiée dans la revue scientifique *Jama Network Open* en ce début du mois de juillet, alerte sur une hausse du nombre d'enfants touchés

par le diabète de type 1.

Selon les auteurs de cette étude, le taux d'incidence du diabète de type 1 chez l'enfant a augmenté de 14% en 2020, puis d'environ 27% en 2021 par rapport aux niveaux pré-pandémiques. Une augmentation qualifiée de «substantielle» par les chercheurs, qui rappellent que depuis plusieurs années, la hausse se situait plutôt aux alentours de 3% par an.

Les experts émettent diverses suppositions pour relier diabète de type 1 et Covid-19. Parmi celles-ci, l'une suggère que les mesures de confinement, entraînant l'isolement des enfants, ont entravé le développement adéquat de leurs défenses immunitaires et ce dans un contexte de stress et de solitude sociale, propice à l'émergence de maladies auto-immunes. Une autre hypothèse soutenue par les chercheurs est que l'infection par la Covid-19 pourrait être responsable de ce dysfonctionnement du système immunitaire chez les enfants. Cependant, aucune étude réalisée jusqu'à présent ne corrobore cette thèse. Selon les chercheurs, «il est important d'établir si les taux d'incidence accrus signalés de diabète d'apparition récente chez les enfants sont globalement plus élevés et soutenus ou résultent d'un effet de rattrapage d'un taux d'incidence plus faible au début de la pandémie, probablement en raison de retards dans les diagnostics».

Quelle que soit la cause, il est important de consulter rapidement en cas de symptôme évocateur du diabète de type 1 parce que le diabète de l'enfant ou de l'adolescent nécessite une prise en charge

urgente. En général le jour même! Cependant, les patients consultent généralement plus tard, lorsque le déséquilibre glycémique a déjà provoqué des signes cliniques. Des épisodes d'hyperglycémie, associés à une fatigue, une soif intense, une augmentation de la fréquence des envies d'uriner et du volume des urines, avec une perte de poids malgré un bon appétit sont des annonciateurs de la maladie.

Potentiellement très grave s'il n'est pas contrôlé, le diabète de type 1 est aujourd'hui très bien pris en charge (mais pas guéri) grâce à un apport d'insuline exogène. Les patients qui bénéficient d'une insulinothérapie ont ainsi une espérance de vie équivalente au reste de la population. Néanmoins, la recherche continue à décrypter les mécanismes de la maladie, avec notamment l'objectif de comprendre comment la prévenir, mais aussi d'améliorer encore les traitements.

Pas que de mauvaises nouvelles

Depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, la pneumonie à mycoplasme a quasiment disparu à l'échelle mondiale. Une étude internationale révèle que la pneumonie "atypique" causée par la bactérie *Mycoplasma pneumoniae* a été fortement réduite et trois ans après, elle n'a toujours pas refait son apparition, malgré quelques foyers isolés.

Les mesures d'hygiène et de lutte contre la Covid-19 sont en grande partie responsables de cette baisse drastique des infections à *Mycoplasma pneumoniae*. Cependant, les scientifiques s'interrogent sur les raisons pour lesquelles la maladie

n'a toujours pas refait son apparition. En effet, avec la levée des mesures de précaution, d'autres agents pathogènes dont la transmission avait diminué sont réapparus rapidement. Les experts estiment que les mycoplasmes finiront par revenir, mais la question demeure : quand?

Une surveillance internationale a été mise en place, car au bout de trois ans, l'immunité de la population a diminué, ce qui pourrait entraîner une augmentation des infections, potentiellement plus graves qu'auparavant. Les auteurs de la dite étude, publiée dans la revue *The Lancet Microbe*, émettent différentes hypothèses pour expliquer cette absence prolongée de la bactérie. Ils mentionnent notamment le temps de génération plus long (six heures, contre 10-20 minutes pour d'autres bactéries conventionnelles), et une incubation plus lente (une à trois semaines) des mycoplasmes. Cette recherche a été menée sur 42 sites dans 23 pays. La bactérie n'a été détectée que dans 214 tests PCR sur un total de 212.207.

Pour rappel, la *Mycoplasma pneumoniae* est endémique à l'échelle mondiale, avec des épidémies récurrentes. La maladie est plus fréquente pendant les périodes de températures élevées, c'est-à-dire en été et au début de l'automne. Découvert dans les années 1940, cet organisme microscopique était initialement considéré comme un virus. Il peut entraîner de nombreuses complications, certaines étant graves, telles que des lésions dermatologiques et des atteintes du système nerveux central.

Mehdi Ouassat



Une nouvelle étude alerte sur une hausse du nombre d'enfants touchés par le diabète de type 1 par rapport aux niveaux pré-pandémiques

Nasser Bourita : *Rabat et Rome partagent la volonté et l'engagement de renforcer leur partenariat multidimensionnel*



Le Maroc et l'Italie partagent la volonté et l'engagement de renforcer leur partenariat multidimensionnel, a affirmé à Rome le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, qui a effectué ce mercredi une visite de travail en Italie.

"Cette visite en Italie s'inscrit dans le cadre des orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à diversifier et renforcer les partenariats au sein de l'Europe et de l'UE et à consolider les liens avec des puissances européennes crédibles", a déclaré à la presse M. Bourita, au terme d'un entretien avec le Vice-Président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale de la République italienne, Antonio Tajani. Les relations entre le Maroc et l'Italie sont "traditionnellement fortes" et reposent sur une coopération "fructueuse" dans tous les domaines, a souligné le ministre.

La rencontre avec le Chef de la diplomatie italienne a été l'occasion de signer un Plan d'action pour la mise en œuvre du partenariat stratégique multidimensionnel, signé en 2019, a-t-il indiqué, précisant que ce plan d'action fixe quatre priorités pour les relations maroco-italiennes pour les prochaines années, à savoir le renforcement du dialogue politique au sujet des questions régionales en Afrique, au Moyen-Orient et en Méditerranée, la consolidation de la coopération économique et culturelle, le renforcement de la coordination sécuritaire et la création d'un mécanisme de consultation sur l'immigration et les affaires consulaires.

M. Tajani se rendra prochainement au Maroc en vue de se concerter sur des actions concrètes au sujet des quatre axes prioritaires définis dans ce plan d'action, a précisé M. Bourita.

Le ministre a rappelé, dans le même sillage, que l'Italie, un acteur clé en Méditerranée, aspire à s'ériger en acteur impor-

tant en Afrique, notant que le Maroc, grâce à la vision de SM le Roi, est un acteur principal dans le pourtour méditerranéen, en Afrique du nord et sur le continent africain.

"L'Italie souhaite travailler en Afrique avec le Maroc, qu'elle considère comme acteur principal dans le pourtour méditerranéen, à la faveur de sa stabilité et des initiatives qu'il entreprend, sur instructions de SM le Roi, dans différents domaines", a affirmé le ministre. Qualifiant le partenariat économique entre les deux pays de "prometteur", M. Bourita a rappelé que l'Italie figure parmi les dix premiers partenaires commerciaux du Maroc avec 200 entreprises italiennes présentes dans le Royaume dans de nombreux secteurs.

"Aujourd'hui, nous travaillons sur la mise en place d'un Conseil d'hommes d'affaires pour développer une vision commune entre le Maroc et l'Italie pour travailler ensemble en Afrique et mutualiser leurs efforts en ce sens", a-t-il indiqué.

M. Bourita a également évoqué ses rencontres plus tôt dans la journée avec le président de la Chambre des députés et le président de la Commission "politique de

l'Union européenne" au Sénat italien, qui selon le ministre, ont fait part de leur volonté de travailler avec le Maroc et de leur souhait que le Royaume soit un "partenaire principal" de l'Italie en Méditerranée, en Afrique du nord et sur le continent de manière générale.

Selon le ministre, il s'agit d'un "signal fort" de la part d'une puissance européenne, qui atteste de la crédibilité du Royaume et une "reconnaissance du rôle du Maroc et de SM le Roi en tant qu'acteur principal dans son environnement arabe, africain et méditerranéen".

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a effectué une visite de travail en Italie, ce mercredi 05 juillet, à l'invitation de son homologue italien, Antonio Tajani. Il s'agit de la première visite de M. Bourita en Italie après la nomination, en octobre 2022, de M. Tajani en tant que Vice-Président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne.

Antonio Tajani : *Le Maroc et l'Italie décidés à œuvrer de concert pour une Méditerranée plus stable*

Le Maroc et l'Italie sont décidés à œuvrer de concert pour une méditerranée plus stable, a affirmé, mercredi à Rome, le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères italien, Antonio Tajani. "Le Royaume du Maroc et la République italienne, liés par de bonnes relations, visent à renforcer leur coopération pour une méditerranée plus stable", a déclaré à la presse le chef de la diplomatie italienne, à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Mettant en avant le plan action pour la mise en œuvre du Partenariat stratégique multidimensionnel, signé aujourd'hui, M. Tajani a souligné que ce plan action est de nature à renforcer la coopération bilatérale sur de nombreuses questions prioritaires.

Signature du plan d'action pour la mise en œuvre du Partenariat stratégique multidimensionnel Maroc-Italie

Le Royaume du Maroc et la République italienne ont signé, mercredi à Rome, le plan d'action pour la mise en œuvre du Partenariat stratégique multidimensionnel.

A travers ce Plan d'action, le Maroc et l'Italie réaffirment leur volonté, exprimée dans la Déclaration conjointe signée le 1er novembre 2019 à Rabat, d'inscrire les relations bilatérales dans le cadre d'un Partenariat stratégique multidimensionnel, orienté vers le dialogue permanent et la coopération concrète et mutuellement avantageuse.

Ce plan d'action concerne principalement, mais pas exclusivement, les domaines du dialogue politique et diplomatique, de la coopération sécuritaire et en matière de justice, ainsi que de la coopération économique, énergétique et de développement durable.

Il porte également sur la coopération culturelle, universitaire, en matière de recherche et développement et de dialogue interculturel et interreligieux, ainsi que la coopération dans le domaine des migrations et des questions consulaires.

Le Plan d'action pour la mise en œuvre du Partenariat stratégique multidimensionnel entre le Maroc et l'Italie prévoit la mise en place d'un Conseil de Partenariat et de comités qui lui sont rattachés.

Le Conseil de partenariat est établi au niveau des ministres des Affaires étrangères, et se réunira annuellement et en alternance à Rabat et à Rome, à l'effet d'assurer le suivi et définir les axes prioritaires de coopération et d'établir les recommandations, d'évaluer les progrès réalisés au cours de l'année écoulée, ainsi que de promouvoir et renforcer la coopération pour l'année suivante. Il peut s'ouvrir en

cas de besoin à la participation d'autres ministres.

Les Comités sont, pour leur part, constitués au niveau de hauts fonctionnaires, qui se réuniront pour assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations du Conseil de partenariat.

Il s'agit du comité chargé du dialogue politique et diplomatique, du Comité chargé de la coopération en matière de paix et de sécurité internationales, du comité chargé de la coopération en matière de justice, du comité chargé de la coopération économique, énergétique et de développement durable, du comité chargé de la coopération culturelle, universitaire, en matière de recherche et de développement et de dialogue interculturel et interreligieux, du comité chargé des questions liées à la migration et des questions consulaires.

Sahara marocain : L'Italie salue "les efforts sérieux et crédibles" menés par le Maroc

L'Italie a salué "les efforts sérieux et crédibles" menés par le Maroc pour parvenir à une solution à la question du Sahara, dans le Plan d'action pour la mise en œuvre du Partenariat stratégique multidimensionnel entre le Royaume du Maroc et la République italienne, signé mercredi à Rome.

"L'Italie salue les efforts sérieux et crédibles menés par le Maroc", tels que reflétés dans la résolution 2654 du Conseil de sécurité du 27 octobre 2022, précise-t-on dans ce Plan d'action, signé par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et son homologue italien, Antonio Tajani.

Se référant à l'initiative marocaine d'autonomie, l'Italie réaffirme également "son appui aux efforts du Secrétaire général de l'ONU pour poursuivre le processus politique visant à parvenir à une solution politique, juste, réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara, qui repose sur le compromis en conformité avec la résolution 2654", souligne-t-on dans le document.

L'Italie, dans ce même Plan d'action, "encourage toutes les parties à poursuivre leur engagement dans un esprit de réalisme et de compromis, dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies".

Alberto José Ucelay Urech : Madrid et Rabat partagent la même vision sur toutes les questions d'intérêt commun

L'Espagne et le Maroc partagent la "même vision" sur toutes les questions internationales et régionales d'intérêt commun, a affirmé, mercredi à Madrid, le directeur général pour le Maghreb, l'Afrique, la Méditerranée et le Moyen-Orient au ministère espagnol des Affaires étrangères, Alberto José Ucelay Urech.

"Nous avons tant de choses en commun avec le Maroc. Nous avons une vision commune des questions qui intéressent nos peuples, notre région, notre voisinage européen, méditerranéen

et atlantique", a relevé M. Ucelay lors de la présentation, à Casa Arabe (Maison arabe), de la Chaire Maroc de l'Université de Salamanque.

"L'Espagne et le Maroc ont des intérêts communs de plus en plus visibles dans les domaines économique et humain", a ajouté le responsable espagnol, faisant observer que les deux pays, qui partagent une "histoire millénaire", "sont sur la bonne voie" pour renforcer leurs relations bilatérales dans tous les domaines.

Dans ce sens, M. Ucelay a indiqué que cette Chaire contribuera, sans nul doute,

à "mieux apprécier cet héritage et à éclairer la voie à suivre" pour donner un nouvel élan aux liens bilatéraux.

"Un événement comme celui d'aujourd'hui est la meilleure façon de démontrer et de réaffirmer notre héritage à travers la culture et la connaissance, ce qui nous permettra d'approfondir cette réalité commune", a-t-il soutenu.

"L'Espagne déploie d'énormes efforts pour mettre en valeur son patrimoine commun avec le Maroc afin de le présenter à l'Humanité comme une grande promesse d'avenir", a fait valoir M. Ucelay.

La Chaire Maroc à l'Université de Salamanque, la première en Espagne, sera consacrée à l'étude, à l'analyse et au débat sur l'Espagne et le Maroc en tant qu'espace uni par des liens historiques, humains, culturels et civilisationnels.

Elle mettra l'accent, à travers des études, des séminaires, des congrès et des conférences, sur la richesse ancestrale et historique du Maroc en tant que civilisation arabo-musulmane et africaine, mais aussi sur le développement que connaît le Royaume sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Renouvellement du dialogue inter-religieux

Un élément essentiel et décisif pour la coexistence, la tolérance et la reconnaissance de l'Autre

Les participants à une journée d'étude, mercredi à Rabat, ont mis l'accent sur la nécessité de renouveler et développer le dialogue inter-religieux en tant qu'élément essentiel et décisif pour réaliser la coexistence, la tolérance et la reconnaissance de l'Autre.

Le renouvellement des mécanismes de dialogue entre les personnes de confessions différentes peut être atteint grâce notamment au rejet de la violence, de l'extrémisme et de la haine ainsi que le respect des spécificités religieuses et culturelles de l'Autre, ont relevé les participants à une journée d'étude sous le thème "L'évolution du discours entre les religions et son renouvellement pour une meilleure connaissance mutuelle, la prise de conscience de la différence de l'Autre et l'Union autour du mot "Ensemble" qui constitue un message adressé à l'humanité entière".

Ils ont également souligné que l'humanité a besoin de mettre fin aux conflits et différends notamment par le biais du dialogue qui doit être le point de départ d'un vivre-ensemble commun basé sur les valeurs humaines appelant à la liberté, la justice, l'équité, la dignité humaine loin de toute discrimination, injustice ou tyrannie.

Les intervenants à la première séance intitulée "Nous connaître et reconnaître comme frères : le don de nos convergences et le défi des divergences", ont souligné que le monde actuel connaît une évolution technologique importante qui se traduit par l'accélération du rythme de la communication interpersonnelle faisant profiter à un échange culturel et intellectuel sauf que ce développement n'aide pas nécessairement au rapprochement des humains.

Dans ce sens, le professeur d'histoire de la pensée philosophique, Abdou Filali Ansari, a indiqué que le dialogue entre les religions fait face

à de nouveaux défis obligeant les personnes de foi à se défendre constamment et par tous les moyens disponibles, relevant que la technologie figure parmi ses challenges, d'autant plus qu'aujourd'hui, les plateformes numériques offre un espace à des individus qui se désignent en tant que juges au nom de la religion.

Pour relever ces défis, M. Abdou Filali Ansari préconise de favoriser la coexistence et la tolérance notamment en dissipant les concepts et les stéréotypes alimentés par la haine mais également en simplifiant le contenu des textes religieux, afin de contribuer à faire prendre conscience "des dangers qui nous guettent".

Pour sa part, le président de l'Institut pontifical d'études arabes et d'islamologie (PISAI), Père Diego Sarrío Cucarella, M.Afr a pointé du doigt le jeu délicat entre les convergences et les divergences qui affectent et continuent d'affecter les relations entre le Christianisme et l'Islam.

Il a, dans cet élan, mis l'accent sur une tendance des dernières années de ce dialogue entre musulmans et chrétiens qui se concentre sur "ce que nous avons en commun tout en minimisant les différences voire les passer sous silence".

"Avant de discuter de nos divergences doctrinales, nous devrions cultiver d'abord l'amitié et la confiance mutuelle. Il me semble que cet exercice est nécessaire pour construire la culture de la rencontre qui seule rendra possible cette coexistence pacifique et amicale, appelant dans ce sens à renforcer les liens qui nous unissent", a-t-il dit.

"Chrétiens et musulmans, nous pouvons parler ouvertement de nos divergences sans pour autant mettre en péril notre amitié", a poursuivi le président du PISAI.

Pour lui, il est impératif que les

théologiens chrétiens et musulmans assument aujourd'hui leur responsabilité éthique et intellectuelle en proposant des moyens pour tempérer les discours antagonistes.

De son côté, le secrétaire général de la Rabita Mohammadia des oulémas, Ahmed Abbadi, a affirmé que le dialogue inter-religieux se limitait à l'échange de slogans de tolérance et de cohabitation alors qu'il devait avoir de nouvelles perspectives en vue de réaliser la paix pour l'ensemble de l'humanité.

L'investissement, a-t-il dit, doit être en l'humain parce que ce sont les êtres humains qui s'engagent dans un tel dialogue tandis que la majorité ne possède pas les bases nécessaires de connaissance, de capacités, de perceptions et de représentations lui permettant d'engager un dialogue constructif.

Cette journée d'étude se veut une contribution de l'Académie du Royaume du Maroc à la promotion des valeurs communes et humaines du vivre-ensemble, et de la coexistence entre les cultures, les civilisations et les religions.

Organisée en partenariat avec le Dicastère pour le dialogue inter-religieux-Vatican et la Rabita Mohammadia des oulémas, cette rencontre s'inscrit en droite ligne des Hautes orientations Royales appelant à la promotion de la culture de la coexistence et de la paix et au renforcement du dialogue entre les civilisations, les cultures et les religions, dans l'objectif de lutter contre l'extrémisme et la violence.

Au programme de cette journée figurent deux séances d'études dont la première porte sur le thème "Nous connaître et nous reconnaître comme frères : le don de nos convergences et le défi des divergences", tandis que la deuxième est axée sur "Discours entre les religions : nature, finalité et renouvellement".

2^{ème} édition de la Session de rencontre des médecins de la diaspora au Maroc



"La solidarité est une valeur qui nous connaît

bien», c'est le slogan choisi par l'Association Bank de solidarité pour la 2ème édition de la Session de rencontre des médecins de la diaspora au Maroc, organisée en collaboration avec la Fondation SAID.

Cette rencontre se tiendra samedi 08 juillet 2023, de 15h30 à 17h30, à la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCISCS). Pour les organisateurs de cet événement, c'est l'occasion de présenter l'Association (historique, activités, partenariats, projets et atouts) et de discuter la situation d'accès des migrants aux services de la santé au Maroc. En effet, cette ONG a pour mission de venir en aide aux laissés-pour-compte de la société et aux migrants et réfugiés tant au niveau national qu'international. Selon la direction de Bank de solidarité, les réfugiés et les migrants forment un groupe hétérogène et ont divers besoins de

santé, qui peuvent différer de ceux des populations des pays d'accueil.

Les réfugiés et les migrants sont souvent originaires de régions touchées par la guerre, les conflits, les catastrophes naturelles, la dégradation de l'environnement ou la crise économique. Ils entreprennent de longs et exténuants périodes au cours desquels l'accès à la nourriture et à l'eau, à l'assainissement et aux autres services essentiels est insuffisant, ce qui augmente les risques de contracter des maladies transmissibles, notamment la rougeole, et des maladies d'origine alimentaire ou hydrique. Ils peuvent également être exposés au risque d'accidents, d'hypothermie, de brûlure, de grossesse non désirée et de complications liées à l'accouchement, ainsi que de plusieurs maladies non transmissibles en raison de ce qu'ils vivent pendant la migration et des politiques d'entrée et d'intégration restrictives ainsi que de l'exclusion.



Le chef de Wagner est en Russie selon Loukachenko

Quatre morts dans une frappe sur Lviv



Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a assuré jeudi que le sulfureux patron de Wagner, Evguéni Prigojine, se trouvait en Russie, malgré l'accord passé après sa rébellion avortée qui prévoyait qu'il s'exile au Bélarus.

En Ukraine, la nuit a été marquée par une rare frappe russe ayant notamment touché un immeuble d'habitation à Lviv, grande ville de l'Ouest, tuant quatre personnes et en blessant 37 autres, l'attaque la plus destructrice sur cette région depuis le début de la guerre, selon les autorités.

"Concernant Prigojine, il est à Saint-Pétersbourg. Où est-il ce matin? Peut-être parti à Moscou, ou ailleurs, mais il n'est pas sur le territoire biélorusse", a déclaré Alexandre Loukachenko lors d'une conférence de presse à Minsk.

Selon lui, les combattants de Wagner se trouvent eux aussi "dans leurs camps permanents" en Ukraine et non au Bélarus, "pour le moment".

Evguéni Prigojine devait, selon l'accord passé avec le Kremlin via la médiation de M. Loukachenko qui a mis fin à la mutinerie de Wagner le 24 juin, s'exiler au Bélarus, un pays allié et voisin de la Russie.

Le président russe Vladimir Poutine, dont l'autorité a été ébranlée par la révolte et qui a dénoncé M. Prigojine comme un "traître", avait lui donné aux combattants de Wagner le choix de s'engager dans l'armée régulière, de partir pour le Bélarus ou de retourner à la vie civile.

M. Loukachenko avait annoncé le 27 juin qu'Evguéni Prigojine était arrivé au Bélarus et avoir convaincu M. Poutine de ne pas le tuer.

"Je sais de façon certaine qu'il est en liberté", a précisé Alexandre Loukachenko jeudi, affirmant avoir eu "hier" une conversa-

tion téléphonique avec M. Prigojine, qui lui a assuré qu'il allait continuer à "travailler pour la Russie".

Le président biélorusse a déclaré que la question de la "relocalisation" de Wagner au Bélarus n'était "pas réglée", tout en se disant convaincu que le groupe paramilitaire russe ne "se révoltera (pas) et retournera (pas) ses armes" contre Minsk.

Lors de sa mutinerie de 24 heures qui a fait trembler le Kremlin, Evguéni Prigojine a assuré ne pas vouloir s'emparer du pouvoir mais simplement protéger Wagner d'un démantèlement par l'état-major russe, qu'il accuse d'incompétence.

Sur le terrain, la capitale régionale de Lviv dans l'Ouest de l'Ukraine a été visée par une salve de missiles russes pendant la nuit, endommageant plus de 30 immeubles et d'autres bâtiments, selon les autorités locales.

"Il s'agit de l'attaque la plus destructrice

contre la population civile de la région de Lviv depuis le début de la guerre", a relevé sur Telegram le chef de l'administration militaire régionale, Maksym Kozvitsky.

Au moins quatre personnes ont été tuées et 37 autres blessées dans cette attaque ayant visé la ville, selon le ministère de l'Intérieur.

"Je me suis réveillée à cause de la première explosion, mais nous n'avons pas eu le temps de quitter l'appartement. Il y a eu une deuxième explosion, le plafond a commencé à tomber", a raconté à l'AFP Olya, une habitante.

"Ma mère est morte, mes voisins sont morts. À ce stade, il semble que je sois la seule à avoir survécu au quatrième étage", a-t-elle ajouté.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a promis une réponse "substantielle" à cette nouvelle frappe russe.

Près d'un mois après le début de la très attendue contre-offensive ukrainienne, l'état-major a revendiqué des avancées "dans certains endroits" autour de la ville dévastée de Bakhmout, sans percée ailleurs.

Volodymyr Zelensky a une nouvelle fois critiqué la lenteur des livraisons d'armes occidentales, qui a selon lui permis à Moscou de renforcer ses défenses dans les zones occupées.

"Je souhaitais que notre contre-offensive ait lieu beaucoup plus tôt", a-t-il dit lors d'un entretien avec la chaîne américaine CNN, diffusé mercredi.

L'Ukraine réclame notamment des avions de guerre F-16 et des munitions d'artillerie pour faire face à la supériorité aérienne et au déluge de feu russe sur le front.

M. Zelensky est en visite en Bulgarie jeudi, où il doit rencontrer le Premier ministre Nikolai Denkov et le président Roumen Radev, avant un important sommet de l'Otan à Vilnius en Lituanie prévu les 11-12 juillet.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a quant à elle réclamé mercredi l'accès à l'ensemble de la centrale nucléaire ukrainienne de Zaporijjia, sous contrôle de Moscou dans le sud de l'Ukraine, afin que ses observateurs puissent "confirmer l'absence de mines ou d'explosifs".

Les deux camps s'accusent d'une provocation imminente dans cette centrale, la plus grande d'Europe.

Surpopulation carcérale

La France de nouveau condamnée par la CEDH

La France, déjà condamnée en 2020 par la Cour européenne des droits de l'Homme pour la surpopulation de ses prisons, a été de nouveau épinglée jeudi par la CEDH pour "les conditions de détention subies" par trois détenus de la prison de Fresnes.

Lorsqu'ils ont saisi la Cour en 2018, les trois requérants (deux Français et un Surinamais) étaient détenus dans ce centre pénitentiaire de la banlieue de Paris où "le taux de surpopulation était de

197%" au 1er janvier 2019, indique dans un communiqué la juridiction basée à Strasbourg.

Emprisonnés entre 2016 et 2019, ils s'y trouvaient au même moment que des détenus qui, avec plusieurs autres incarcérés dans des prisons françaises, avaient fait condamner en janvier 2020 la France pour la surpopulation carcérale, rappelle la Cour européenne.

Dans ce précédent arrêt, très sévère, la CEDH avait alors pointé l'existence d'un "problème struc-

tural" et recommandé aux autorités françaises "d'envisager l'adoption de mesures générales" pour mettre fin au surpeuplement et améliorer les conditions de détention.

Dans cette nouvelle décision rendue jeudi, "la Cour ne voit aucune raison de parvenir à une conclusion différente" et "considère donc qu'il y a eu violation des articles 3 et 13 de la Convention européenne des droits de l'homme" (interdiction des traitements inhumains ou dégradants et

droit à un recours effectif), notamment "en raison des conditions de détention subies par les requérants du fait de la surpopulation carcérale", écrit la CEDH dans son communiqué.

Au total, la France devra verser plus de 46.000 euros aux trois requérants.

Par ailleurs, certains requérants contestaient l'application d'un régime de fouille intégrale à la sortie des parloirs de Fresnes.

Mais sur ce point, la Cour leur a donné tort, notant que les plai-

gnants n'avaient pas épuisé auprès des tribunaux français l'ensemble des voies juridiques de recours, l'une des conditions pourtant nécessaires à la saisine de la CEDH.

Ils disposaient notamment de "la procédure de référé-liberté", prévue par le droit administratif français et qui "a effectivement permis, dans un certain nombre de cas, de remédier à la violation de l'article 3 de la Convention s'agissant de la pratique des fouilles intégrales", relève la juridiction européenne.

Janet Yellen à Pékin pour stabiliser les relations sino-américaines



La secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen est arrivée jeudi à Pékin pour une visite dont l'objectif affiché est d'améliorer les échanges commerciaux déstabilisés par la rivalité croissante entre les deux pays, premières puissances commerciales mondiales.

Son avion a atterri dans la capitale chinoise peu après 17H00 (09H00 GMT), a constaté une journaliste de l'AFP.

Ce voyage, prévu jusqu'à dimanche, est le premier de Mme Yellen dans le pays depuis qu'elle est à ce poste. Il intervient quelques semaines après une visite similaire de son collègue au département d'Etat, Antony Blinken.

La visite était envisagée de longue date mais n'avait pu se concrétiser après le regain de tension provoqué par l'af-

faire du ballon dirigeable chinois abattu au-dessus du territoire américain.

La rencontre est une occasion d'avancer vers l'idée d'un sommet entre les deux pays, le président américain Joe Biden ayant souligné qu'il avait bon espoir de rencontrer prochainement son homologue chinois, Xi Jinping.

L'objectif est d'étendre les moyens d'échanges entre les deux pays, d'éviter les mauvaises interprétations réciproques et d'élargir la coopération sur des sujets liés à l'économie mondiale, le réchauffement climatique ou la crise de la dette dans les pays émergents et en développement, selon le Trésor américain.

La rencontre, qui intervient sur fond de reprise économique difficile côté chinois et de hausse des taux côté américain, devrait aussi permettre aux deux

partenaires et rivaux de sonder leurs perspectives de croissance respectives.

Le fait que Mme Yellen "passe quatre jours à Pékin, dans un contexte de fortes pressions tant intérieures qu'internationales, souligne l'importance qu'elle porte à cette visite", a commenté auprès de l'AFP la vice-présidente de l'Asia Society Policy Institute, Wendy Cutler.

Si les sujets de mécontentement ne manquent pas de part et d'autre et laissent peu de marge de manoeuvre, la visite doit également permettre de poser les bases d'une coopération à venir, a expliqué Mme Cutler.

Cette visite s'inscrit dans les efforts américains pour "repenser" la relation entre les deux superpuissances, tant diplomatiquement que dans d'autres domaines, juge pour sa part Lindsay

Gorman, chercheuse au German Marshall Fund of the United States.

Dernier exemple en date, la Maison Blanche s'apprête à limiter l'accès aux services de cloud (informatique en nuage) américains aux entreprises chinoises, selon le Wall Street Journal de mercredi.

"Il faut prendre en compte la nouvelle réalité de cette concurrence stratégique", précise Mme Gorman, notant que Janet Yellen n'a jusqu'ici parlé que de concurrence, même si cela inclut les questions de sécurité et de valeurs, comme les droits humains.

Les questions de contrôle des exportations de produits technologiques et les mesures concurrentielles "qui dominent actuellement l'agenda politique" seront au centre des discussions,

prévisibles-t-elle.

Lundi, la Chine a répliqué en annonçant des restrictions sur les exportations de deux métaux rares nécessaires à la fabrication des semi-conducteurs, rappel qu'une possible évolution des relations prendra du temps.

Janet Yellen pourrait être la personne la mieux placée pour arrondir les angles, croit cependant Lindsay Gorman.

Le détail des rencontres prévues n'a pas été précisé mais les analystes parient sur un échange avec le nouveau vice-Premier ministre chinois, He Lifeng, nommé en mars dernier.

Les motifs de tensions entre les deux pays sur les questions économiques persistent, plus encore après la décision du président américain, Joe Biden, de restreindre les possibilités d'investissements américains en Chine lorsque cela concerne des technologies jugées critiques.

Washington s'inquiète également des "actions de coercition et des pratiques non concurrentielles", et envisage des actions correctrices, selon un responsable du Trésor.

Parmi les autres sujets de frictions, les récentes évolutions de la loi chinoise anti-espionnage, qui interdit de manière vague le transfert d'informations liées à la sécurité nationale.

D'autres sujets semblent en revanche propices à la coopération, à commencer par l'endettement excessif de pays tiers.

Les Etats-Unis ont ainsi salué les progrès sur la dette de la Zambie dont la restructuration a été validée par les créanciers, au premier rang desquels la Chine, après des progrès similaires au Sri Lanka.

Washington insiste pour que les créanciers bilatéraux agissent au plus vite pour éviter que ces problèmes d'endettement n'empirent après avoir accusé dans le passé la Chine de traîner des pieds.

Le Premier ministre britannique Rishi Sunak en pleine tourmente estivale

Le Premier ministre britannique Rishi Sunak aborde un été morose: six mois après avoir fixé ses cinq priorités - qui vont de l'économie, à la lutte contre l'immigration illégale en passant par la santé - le dirigeant conservateur semble bien en peine de les réaliser.

Et les sondages donnent les travaillistes largement en tête des élections générales attendues l'an prochain.

Arrivé au pouvoir fin octobre dernier, après les scandales de l'ère Boris Johnson - qui a annoncé sa démission il y a un an - et la panique sur les marchés durant les 49 jours aux affaires de l'éphémère Liz Truss, Rishi Sunak, 43 ans, avait voulu donner un gage de sérieux en énonçant ses priorités.

"Je vous demande de nous juger sur les efforts que nous mettons en oeuvre et les résultats que nous ob-

tiendrons", lançait-il le 4 janvier en présentant "les priorités du peuple": diviser par deux l'inflation, relancer la croissance, diminuer la dette, stopper les bateaux de clandestins traversant la Manche et réduire les listes d'attente dans la santé.

L'objectif de réduire l'inflation à environ 5% est encore loin. Elle atteignait toujours 8,7% sur un an en mai, soit la plus élevée du G7.

Lors d'une audition par les chefs des commissions parlementaires mardi, Rishi Sunak a concédé que l'inflation est "plus persistante" qu'anticipé.

Interrogé sur ses chances d'atteindre son objectif, il a botté en touche, mais a assuré qu'il travaillait à 100% pour y arriver: "c'est tout ce que je peux faire, continuer à tout donner".

Loin d'être relancée, la croissance est atone, et la Banque d'Angle-

terre augmente ses taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation, au risque de peser sur l'économie et de raviver les craintes d'une récession.

Autre dossier brûlant, la promesse de M. Sunak "d'arrêter les bateaux" de migrants qui traversent la Manche. Son gouvernement veut expulser vers le Rwanda ceux qui arriveraient illégalement sur le sol britannique, mais cette mesure, initialement annoncée par Boris Johnson, a été bloquée en appel fin juin.

Rishi Sunak a demandé à saisir la Cour suprême et a assuré qu'il entendait contester avec "confiance et vigueur" la décision de la cour d'appel.

Et alors qu'il avait avancé que le plan du gouvernement pour réduire les traversées "commençait à fonctionner", les chiffres ont mis en évidence un nombre d'arrivées record pour un mois de juin, avec 3.824 traversées recensées, portant le total de-

puis le début de l'année à plus de 11.000.

Et au Parlement, le projet de loi controversé sur l'immigration trébuche face à l'opposition de la chambre des Lords.

"L'économie semble être hors de son contrôle pour le moment. Et toute solution sur les petites embarcations semble lointaine", selon Tim Bale, politologue à la Queen Mary University. "C'étaient ses deux promesses signatures. Donc il est en difficulté", explique-t-il à l'AFP.

"Dans une certaine mesure", Rishi Sunak "s'est piégé lui-même", estime Simon Usherwood, professeur de sciences politiques à l'Open University. "Je crois que son pari était que l'économie allait croître de manière à lui permettre d'atteindre ces trois objectifs, sur l'inflation, la dette et la croissance", afin qu'il puisse dire "j'ai rempli la plupart de mes objec-

tifs, je ne les ai pas tous atteints, il faut me réélire pour que je puisse atteindre les deux autres".

Mais si Rishi Sunak n'est en mesure d'en accomplir aucun, "ce sera un problème", poursuit Simon Usherwood.

Selon lui, le chef du gouvernement n'a "aucun levier évident" sur la situation économique, "il doit s'en remettre au sort pour espérer que quelque chose arrive".

Dans l'immédiat, Rishi Sunak va devoir faire face le 20 juillet à trois élections partielles dans des bastions conservateurs.

L'une d'elle a été déclenchée par la démission de Boris Johnson de son poste de député, juste avant la publication d'un rapport concluant le mois dernier qu'il avait délibérément menti au Parlement dans le scandale de ses fêtes à Downing Street en violation des règles sanitaires anticovid.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

GENDARMERIE	FEINTE	INHABITUEL	ATOLL ROMAINS	ZARBI AS DES AS	SUITE	SBIRE EN ESPAGNE	PLEINE DE VIE
FROTTE				ENNUI			
TRAVAIL DE CHOIX			JOINDRE			ROMAINS LETTRES DE DOPS	
			MALPROPRE	FLÉTRIE			
DOMAINE VITE		FIN DE RÉUSSITE					QUI PARLE BIEN
				SYMBOLE DE L'ASTATE	C'EST UN RATE	BAVARD	QUARTIER DE TACHA EN BRIQUE
ADVERBE		VAURIEN CONSPUAIT					
DE DEUX EN DEUX		VOYELLES		TROU DANS UN MUR		SUCRE	COLÈRE
BEAUCOUP		COMME ÇA EN RESTE				PARTIE DE L'OEIL	
				CARDINAUX		CERTAIN	
LEVANT			NID-DE-POULE				

Solution mots flechés d'hier

ANIMÉ	A	PROV. STABLE	A	UNITÉ DE MESURE	POU	PARQUE	A	ENTRÉE DE BOUTE	A	VITEX	PREMIER ÉLECTR. BAIE
POUR POUR SOCIÉTÉ	C	IGUÉ	E	TR	REGAL						
	P	I	V	R	E	S	S	E	U		
SEPTIÈME PROMOTEUR DE	D	I	T	O	T	E					
	D	E	C	E	N	T	N	A	R	R	E
MONTE-ANT	T	O	T	E	M		C	A	G	E	S
ANIMAL PROTÉGÉ TRAP	P	E	U	R	A	M		A	D	N	
GRAND BLEUE	M	O	B	N	U	B	I	L	E		
	N	O	P	O	E	L	E	I	N	U	
BOITON LE MÈRE	I	D	U	E	T	E					
COEUR DU TOURY	N	U	I	R	E	O	R	N	E	E	
CORS	O	I	G	N	O	N	S				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boucify
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Anka Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezoufi

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Helali
Hafid Bouzoussata
Mariama Parki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Assmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Katabi (Labyoune)
Abdelali Khallaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 61.94.04

Fax de la rédaction
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Youssefi
Louhna Bughdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dohman
Sihem Zahir
Fatwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
(0522) 62.32.32
(0522) 69.23.44
Fax: (0522) 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

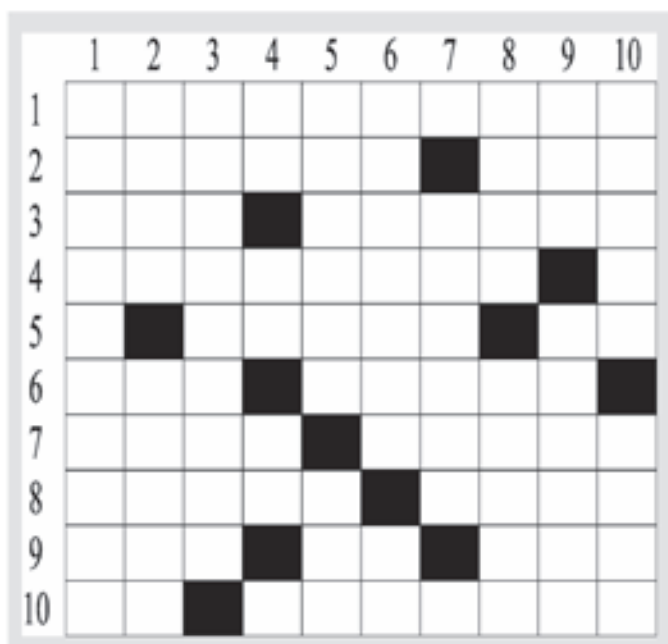
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017 www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Héritage commun
- Mouette - Clou fileté
- Vieux service - Silhouettes
- Osselet du dos
- Corps céleste - Font la mise
- La France hors de France - L'Estonie
- Forme d'être - Possessif
- Dieu nordique - Attachai
- Marché de riches - Décodé - Unité de luminescence
- En les - Sac de toile

VERTICALEMENT

- Secours du ciel
- Facile - Déduites
- Insecte au tarse formé de quatre parties
- Cours d'eau - Tous à l'amphi - Sélénium
- Plante lacustre - Choisi
- Adhérents - Coutumes
- Etat d'Amérique
- Soûl - Coloration
- Dément - Sapait
- Crochets - Vue

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	6	5		3	8		7	
8				7	6	1		
9			1					8
		4	6				1	
	8	9		1		4	6	
	1				7	5		
5				4			7	
		6	5	9				1
	3		7	2		9	5	

Moyen

			1					
2	8	6	5					
9	5	7		8				
	8							6
7	1	5	4	6	9		2	
6						7		
	4	9		3	8			
			3	4	7	1		
				5				

Difficile

6	3		1					
	5		2		3			
2					7			
			4		2	3		
9		5	7	2			8	
	4	2	6					
		1					5	
		9	8			1		
		6			8	7		

Expert

9					3			
	8		4					6
	7			6		4		
		2						
	6	1	9	8	5	7	2	
					3			
	1	3				2		
6			1		5			
	2							8

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	7	9	2	8	6	1	4	3
2	6	3	4	9	1	8	7	5
8	1	4	7	3	5	9	2	6
7	2	1	8	6	9	5	3	4
3	5	8	1	7	4	2	6	9
9	4	6	5	2	3	7	1	8
1	9	5	6	4	7	3	8	2
6	8	7	3	5	2	4	9	1
4	3	2	9	1	8	6	5	7

Moyen

7	1	4	3	6	8	9	5	2
3	9	6	4	2	5	1	7	8
2	5	8	7	1	9	6	3	4
4	6	2	9	3	1	5	8	7
5	3	7	6	8	4	2	1	9
1	8	9	2	5	7	4	6	3
9	4	5	1	7	3	8	2	6
6	7	1	8	9	2	3	4	5
8	2	3	5	4	6	7	9	1

Difficile

7	5	9	4	2	3	8	1	6
6	3	1	7	9	8	4	5	2
2	8	4	6	1	5	9	3	7
9	4	3	5	7	1	2	6	8
1	6	5	2	8	4	3	7	9
8	7	2	3	6	9	5	4	1
5	1	7	9	3	2	6	8	4
3	9	8	1	4	6	7	2	5
4	2	6	8	5	7	1	9	3

Expert

5	1	9	3	6	8	2	4	7
8	2	6	9	4	7	5	1	3
7	4	3	2	5	1	6	8	9
9	7	1	6	8	3	4	2	5
6	3	8	5	2	4	9	7	1
4	5	2	1	7	9	3	6	8
2	8	7	4	3	5	1	9	6
1	6	5	7	9	2	8	3	4
3	9	4	8	1	6	7	5	2

Economie

Prêt de 149 M€ de la BAD pour généraliser la couverture sociale et améliorer l'employabilité

Le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement de 149 millions d'euros (M€) pour mettre en œuvre le programme d'appui à la généralisation de la couverture sociale pour une meilleure employabilité (PAGCS) - Phase II.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fondements de l'État social engagée par le Maroc, indique la BAD dans un communiqué. Ce programme, qui bénéficiera aux travailleurs non-salariés, auto-entrepreneurs, micros, petites et moyennes entreprises, start-up et structures coopératives dans l'ensemble du pays, vise à faciliter la transition du secteur informel vers l'économie formelle et favoriser la création d'emplois durables, ajoute la même source.

D'après la BAD, le PAGCS comporte deux composantes, la première portant sur l'extension de la protection sociale et la promotion d'emplois durables et la seconde s'articulant autour de l'appui pour atteindre la couverture sanitaire universelle, rapporte la MAP.

Les résultats escomptés portent sur la création d'emplois au profit de personnes ayant perdu le leur durant la pandémie de Covid-19 et qui ont des difficultés d'accès au marché du travail – femmes et bénéficiaires d'une formation professionnelle en particulier.

Cette opération a aussi pour objectif de porter la couverture médicale de base à 90% de la population d'ici 2025 (contre 74,2 % en 2021) et d'adopter un corpus juridique qui réorganise l'offre de soins avec une gouvernance renforcée du secteur, afin de faire face aux besoins croissants des populations en matière de santé en milieux urbains et rural.

Parallèlement, la BAD rappelle que les effets combinés de la crise sanitaire et des pressions inflationnistes ont mis en lumière l'urgence de renforcer l'inclusion sociale et économique, en misant sur l'entrepreneuriat, notamment.

En 2021, le Maroc avait lancé un vaste chantier de protection sociale, élargissant progressivement la couverture médicale et de retraite à plusieurs corps de métiers, majoritairement informels afin de faciliter la transition du secteur informel vers l'économie formelle. Par ailleurs, le gouvernement avait mis en place des programmes d'appui à l'insertion des populations ayant perdu leur emploi du fait de la pandémie de Covid-19.

Le PAGCS adopte ainsi une approche intégrée sur les questions de l'emploi, de la protection sociale et de la santé. En améliorant l'employabilité des populations et les conditions de création d'emploi, le programme va aider à promouvoir la cohésion sociale et territoriale. Le PAGCS a été élaboré en coordination avec les partenaires techniques et financiers, et en complémentarité avec les autres politiques du Maroc en matière d'emploi et de santé.

La croissance économique ralentit à 3,2% au deuxième trimestre



La croissance de l'économie nationale a ralenti à 3,2% au début du deuxième trimestre 2023, après avoir progressé de 3,5% au premier trimestre, indique le Haut-Commissariat au plan (HCP).

D'après les données recueillies par l'organisme public, elle aurait été tirée par une amélioration conjointe de la valeur ajoutée agricole, qui a bondi de 6,3%, après une baisse de 13,5% une année plus tôt, et de celle des activités hors agriculture de 3% au lieu de +2,9% au trimestre précédent.

Ainsi, « la production végétale se serait redressée, portée par l'amélioration, sous effet de base, de la récolte des trois principales céréales de 61,6% en variation annuelle », comme l'a indiqué le HCP dans son point de conjoncture du deuxième trimestre 2023 et des perspectives pour le troisième trimestre.



L'inflation régresse mais reste encore élevée, selon le HCP

Selon le document, la production de l'orge aurait presque doublé, tandis que celle des blés aurait crû de 53,6%. Hors céréales et légumineuses, la production des cultures, notamment celle de la betterave et canne à sucre et des maraichères de saison, aurait été sensiblement affectée par les températures de saison plus élevées par rapport à la normale et par les faibles apports de l'irrigation, avec un taux de remplissage des barrages se situant à 32,1% à fin juin 2023.

C'est le cas de la production de la pomme de terre qui se serait infléchie, entraînant une augmentation de plus du quadruple de ses quantités importées aux mois d'avril et mai 2023, fait-on remarquer.

Dans le même sillage, les exportations des maraichères de saison se seraient contractées de 17% au cours de la même période, a également indiqué le Haut-Commissariat.

Selon la note du HCP, les tensions enregistrées au début de l'année dans la branche animale se seraient, légèrement, atténuées au cours de la même période, au niveau de la filière de viande rouge, avec un bondissement des importations d'animaux vivants.

Le Haut-Commissariat constate en outre la poursuite de la baisse de la production de la filière laitière, induisant une augmentation des importations du lait de 7% en avril et mai 2023.

Principal support de la production animale dans les périodes de sécheresse, l'activité avicole aurait été, également, en berne, a par ailleurs souligné l'institution indiquant ainsi que la production avicole se serait de nouveau rétractée. Ce qui a entraîné une hausse sensible des prix à la consommation de viandes de poulet de 14%.

Quant aux aliments composés, la poursuite de leur renchérissement « aurait pesé sur la production de viande de poulet de chair en baisse de 6,9% au cours des mois d'avril et mai 2023, en variation annuelle », a poursuivi l'institution.

Concernant les activités hors agriculture, « les services marchands auraient conservé leur performance bien qu'à un rythme moins soutenu par rapport au début de l'année, tandis que les branches secondaires, pénalisées par la faible dynamique de la demande extérieure des biens, auraient connu une baisse de leur valeur ajoutée de 0,7% au cours de la même période », selon la note.

Quant à la valeur ajoutée des industries extractives, elle se serait repliée de 8,6%, au deuxième trimestre 2023, en variation annuelle, au lieu de -11,8% un trimestre plus tôt.

La note indique en outre que « l'activité du secteur BTP aurait, également, poursuivi son repli au rythme de -1,8% au deuxième trimestre 2023, au lieu de -3,4% un trimestre plus tôt », soulignant que

l'activité des travaux publics se serait inscrite en hausse pour le troisième trimestre consécutif.

En phase de repli conjoncturel, la production des logements aurait continué de subir la faible dynamique de la demande de crédit des ménages et les effets de la hausse des taux d'intérêt et des prix.

De son côté, l'industrie manufacturière aurait conservé un rythme de progression modéré, avoisinant +1,1% au deuxième trimestre 2023.

Au niveau du secteur tertiaire, il ressort dudit document que la valeur ajoutée de l'hébergement et de la restauration aurait augmenté de 39,2%, en variation annuelle, retrouvant quasiment son niveau de 2019.

La même source indique en outre que « les arrivées des touristes aux postes-frontières auraient augmenté de 58% aux mois d'avril et de mai 2023, en variation annuelle, pour atteindre 2,2 millions et les nuitées touristiques se seraient accrues de 81% ».

Quant aux recettes voyages, elles auraient suivi la même tendance, affichant une hausse de 44%, en variation annuelle, pour se situer à 15,7 milliards de DH.

A l'inverse, « la croissance des secteurs des télécommunications et de l'immobilier aurait déceléré en raison d'un ralentissement de la consommation de ces services par les ménages », a conclu le HCP.

Alain Bouithy

Position extérieure globale: Situation nette débitrice de 780,6 MMDH au premier trimestre

La position extérieure globale, qui reflète la situation patrimoniale de l'économie marocaine vis-à-vis du reste du monde, fait ressortir une situation nette débitrice de 780,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2023, contre -797,2 MMDH à fin décembre 2022, selon l'Office des changes.

Cette situation résulte de la hausse simultanée des encours des avoirs financiers de 24,8 MMDH et des engagements financiers de 8,2 MMDH, explique l'Office des changes dans un communiqué sur les résultats des échanges extérieurs. La hausse de l'encours des avoirs financiers est conséquente principalement de l'augmentation de 23,5 MMDH de l'encours des avoirs de réserve, précise la même source.

Concernant la progression des engagements financiers, elle s'explique par l'accroissement enregistré au niveau de l'encours des investissements de portefeuille (22,6 MMDH) atténué, néanmoins, par les baisses de l'encours de la composante "autres investissements" (-10,5 MMDH) et de l'encours des investissements directs (-3,9 MMDH).

Ciment : Plus de 6,2 Mt de ventes au premier semestre

Les livraisons de ciment des membres de l'Association professionnelle des cimentiers (Asment Temara, Ciments de l'Atlas, Ciments du Maroc et LafargeHolcim Maroc) se sont situées à plus de 6,2 millions de tonnes (Mt) au premier semestre 2023, en repli de 4,61% par rapport à la même période en 2022, selon le ministère de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Ces ventes se répartissent sur la distribution avec 3,76 Mt, le BPE (béton prêt à l'emploi) avec 1,27 Mt, le PREFA (béton préfabriqué) avec 600.656 t, le bâtiment (247.662 t) et l'infrastructure (317.539 t), précise le ministère dans son document mensuel sur l'évolution des livraisons de ciment.

Durant le mois de juin 2023, les membres de l'APC ont livré 1.052.975 t de ciment, contre 1.229.937 t pour la même période en 2022, soit une baisse de 14,39%.

Signature d'un mémorandum d'entente et d'un contrat de concession entre le gouvernement et l'OCP

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch a présidé, mercredi à Rabat, la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente et d'un contrat de concession entre l'Etat et le Groupe OCP, relatifs à un plan d'urgence de production d'eau potable par dessalement de l'eau de mer à Safi et El Jadida.

Le mémorandum d'entente a été paraphé par la ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, le secrétaire Général du ministère de l'Intérieur et le président directeur général de l'OCP, indique un communiqué du département du chef du gouvernement.

Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et l'accélération du Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation 2020-2027 (PNAEPI 20-27) présenté à SM le Roi Mohammed VI, notamment dans sa composante relative à la mobilisation des eaux non conventionnelles, à travers la programmation de stations de dessalement de l'eau de mer, ajoutée la même source.

En effet, face au contexte actuel marqué par une sécheresse exceptionnelle, et afin de soulager le bassin hydraulique d'Oum Er-Rbia et éviter des risques de rupture d'approvisionnement en eau potable pour la population de la région, le gouvernement

avait décidé, en février 2022, de mettre en place un programme complémentaire comprenant le développement d'un partenariat stratégique avec l'OCP pour la mobilisation pérenne et durable de ressources en eau, à travers le dessalement d'eau de mer, explique-t-on.

Ainsi, rapporte la MAP, un projet mutualisé de dessalement d'eau de mer a été lancé, dans le cadre d'un plan d'urgence, et ce dans l'objectif de produire de l'eau potable en vue de l'approvisionnement des régies de Safi et d'El Jadida, ainsi que pour subvenir aux besoins industriels de l'OCP, souligne le communiqué, indiquant que ce projet, qui s'inscrit dans le cadre la stratégie "neutralité eau" de l'OCP qui promeut l'utilisation des énergies vertes, vise à utiliser exclusivement des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées et eaux de mer dessalées) pour ses opérations industrielles.

Ce plan d'urgence permettra de produire et de livrer dans une première étape, 85 millions de m³ par an au cours de la période 2023-2025 et dans une deuxième étape 110 millions de m³ par an à partir de 2026, note la même source.

Au titre de la production d'eau potable, le plan d'urgence vise à assurer en 2023, 10 millions de m³ pour la régie de Safi et 30 millions de m³ pour la régie d'El Jadida, relève-t-on, ajoutant que pour les années 2024 et 2025, le volume ciblé est de 15 millions de

m³ par an pour la régie de Safi et 32 millions de m³ par an pour la régie d'El Jadida et qu'à partir de 2026, un volume de 30 millions de m³ par an pour la régie de Safi et 45 millions de m³ pour la régie d'El Jadida.

Concernant la production d'eau à usage industriel, le plan d'urgence vise à assurer, à terme, la mobilisation de 35 millions de m³ d'eau dessalée traitée, par an, explique-t-on.

Les régies bénéficieront ainsi, à partir de 2026, de 75 millions de m³ d'eau dessalée par an pour les besoins des services publics et 35 millions de m³ par an seront alloués à l'usage industriel de l'OCP, souligne le communiqué.

Par ailleurs, le dessalement des eaux de mer sera effectué au sein de quatre unités de dessalement, dont deux sont situées dans le site industriel de Jorf Lasfar et deux autres situées à Safi.

Un contrat de concession de dessalement des eaux de mer entre l'Etat et la société OCP Green Water, a également été signé par le ministère de l'Équipement et de l'Eau et la société OCP Green Water, indique la même source.

Il porte sur le droit de dessaler les eaux de mer pour fournir de l'eau potable à coûts compétitifs aux gestionnaires des services publics de distribution d'eau potable, à savoir la RADEEJ et la RADEES, ainsi que de l'eau industrielle au Groupe OCP, et ce parallèlement aux efforts continus au niveau des technologies, de l'énergie, du coût des intrants,

ainsi que de la recherche et développement à l'UM6P, souligne-t-on.

Cette cérémonie a, par ailleurs été marquée par la signature d'un contrat relatif aux modalités de financement de ce projet, par le ministre de l'Équipement et de l'Eau, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget et le secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

Le chef du gouvernement a rappelé à cette occasion, la Haute sollicitude dont S.M le Roi Mohammed VI entoure la question stratégique de l'eau, qui a été l'objet de Hautes Orientations Royales contenues dans le discours royal à l'occasion de l'ouverture de la deuxième année législative de la onzième législature, et lors des trois séances de travail présidées par le Souverain sur cette question, indique le communiqué.

M. Akhannouch a appelé l'ensemble des parties concernées, à mettre en place toutes les conditions nécessaires à la réussite de ce chantier, qui représente une composante importante de la politique du Royaume en matière de traitement du stress hydrique, aux côtés de l'interconnexion des bassins hydrauliques, la programmation de nouveaux barrages et l'augmentation des capacités de réutilisation des eaux usées traitées.

Un comité stratégique veillera au pilotage stratégique de ce plan d'urgence, assisté par un comité de suivi, conclut le communiqué.

CCSRS : le secteur de la gestion d'actifs renoue avec la croissance

Le secteur de la gestion d'actifs renoue avec la croissance et confirme sa résilience après un début d'année affecté par les corrections observées sur les marchés, selon le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS), réuni mardi au siège de Bank Al-Maghrib (BAM).

L'actif net global des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) a ainsi progressé de 6,8% au 16 juin 2023 à 535,2 milliards de dirhams (MMDH) et ce, après la baisse de 15,5% enregistrée en 2022, précise

BAM dans un communiqué publié à l'issue de la 17^{ème} réunion du CCSRS.

Les souscriptions se sont orientées principalement vers les catégories Monétaires (+21,1 MMDH) et Obligations Court Terme (+19,8 MMDH), ajoute la même source, notant que les autres organismes de placement collectif continuent de connaître une évolution soutenue avec des encours sous gestion en augmentation de 5,7% à fin mars 2023, rapporte la MAP.

Et de souligner que cette crois-

sance est essentiellement tirée par les fonds immobiliers dont l'actif net a atteint 61,3 milliards de dirhams à cette date.

Sagissant du secteur de la retraite, les principaux régimes de base continuent de connaître une situation financière difficile marquée globalement par l'importance de leurs dettes implicites et par l'épuisement de leurs réserves à divers horizons, selon le CCSRS.

La réforme systémique de ce secteur à travers l'instauration de deux pôles (public et privé), actuellement en cours de discussion

entre le gouvernement et les partenaires économiques et sociaux, vise à instaurer une tarification équilibrée des régimes de retraite et à résorber une bonne partie de leurs engagements passés non couverts.

Lors de cette réunion, le CCSRS a examiné et approuvé le rapport sur la stabilité financière au titre de l'année 2022 et fait le point sur l'état d'avancement de la feuille de route de stabilité financière couvrant la période 2022-2024.

Il a également passé en revue la synthèse des travaux de son

sous-comité mensuel et noté que les indicateurs de suivi examinés continuent de montrer la solidité et la résilience du secteur financier marocain.

Le Comité, tout en saluant les efforts déployés ayant permis la sortie en février 2023 du Maroc de la liste « grise » du GAFI et puis en mai 2023 de celle de l'Union Européenne, s'est enquis des actions résiduelles visant à renforcer davantage encore le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Des réseaux sociaux à la télévision

La reconversion controversée des influenceurs marocains

C'est la tendance du moment sur la planète télé: ces "stars" des réseaux sociaux qui débarquent dans des séries et sitcoms pour devenir des vedettes du petit écran que les boîtes de production s'arrachent. La tendance se confirme d'une année à l'autre, surtout pendant le Ramadan qui est la haute saison de la production télévisuelle. À côté des comédiens vétérans, connus et reconnus, les Marocains ont eu l'occasion de découvrir ces dernières années de nouveaux visages campant des rôles importants (parfois même des rôles titres) dans des fictions diffusées pendant les heures de pointe.

S'ils sont de parfaits inconnus pour les téléspectateurs d'un certain âge, habitués à l'ancienne génération d'acteurs, ces jeunes sont des célébrités sur YouTube, Instagram, Facebook et TikTok, où leurs comptes totalisent des dizaines voire des centaines de milliers d'abonnés, essentiellement des jeunes de la génération Z.

Depuis "Salamat Abou al Banat", série fleuve de cinq saisons diffusée depuis 2020 sur MBC5 en passant par "Yacout w Anbar" (Al Aoula, Ramadan 2020), "Bnat El Assass" (Al Aoula, Ramadan 2022) et, tout récemment, "Triq Lward" (2M, Ramadan 2023), les "influenceurs" ont fait une entrée remarquée sur le petit écran.

Entrée ou intrusion ? Les avis divergent, entre ceux qui apprécient le recours par les réalisateurs et les producteurs aux célébrités du web, voyant là un signe d'ouverture et de modernisation, et ceux qui grincent des dents, considérant qu'il s'agit, ni plus ni moins, d'une solution de facilité pour faire grimper l'audience aux dépens des acteurs professionnels qui sont relégués au second plan.

Ces derniers temps, plusieurs artistes sont montés au créneau, via des posts sur leurs comptes Facebook ou Instagram, pour dénoncer le "phénomène" de ces influenceurs qui s'improvisent acteurs "sans connaître le b.a.-ba du métier", faisant, selon leurs dires, de la "concurrence déloyale" à des comédiens attirés qui ont suivi des études de plusieurs années pour se retrouver en fin de compte au chômage technique.

Entre Internet et télévision, une migration dans les deux sens

"Un faux débat", rétorque Khalid Nokri, directeur général de la boîte de production "Disconnected". "On parle d'une poignée de personnes, tout au plus une dizaine, qui ont migré ces dernières années des réseaux sociaux vers la télévision. Ce n'est donc pas un phénomène comme il ressort de certains discours qui versent dans la surenchère



et l'alarmisme. Est-ce cela qui va bouleverser le paysage télévisuel marocain et acculer à la retraite les artistes professionnels ? Je ne le crois pas", présume-t-il dans une déclaration à la MAP.

Pour lui, un réalisateur ou un producteur "à toute la latitude pour chercher, parmi les influenceurs et les standuppers qui s'illustrent sur YouTube ou Instagram, un profil particulier qu'il n'arrive pas à trouver en utilisant les canaux traditionnels".

"C'est le propre de leur métier; il ne faut pas s'en indigner, de la même façon qu'on ne devrait pas s'offusquer de voir des comédiens connus changer de peau pour devenir des influenceurs et faire la publicité pour des marques commerciales. Ils sont beaucoup plus nombreux et pourtant, ils ne suscitent pas autant de controverse", argue-t-il.

Saâd Chraïbi, réalisateur et scénariste marocain contacté par la MAP, voit la question sous un angle tout à fait différent. Pour lui, abstraction faite du nombre des célébrités d'Internet qui migrent vers le petit écran, c'est le principe en lui-même qui est contestable.

"Un acteur doit rester un acteur, un influenceur doit rester un influenceur. Chacun a son métier et son terrain de jeu. Un producteur de contenu sur Internet qui n'a aucune connaissance du domaine n'a pas vocation à jouer dans un film ou un feuilleton au même titre que quelqu'un qui a reçu une formation académique dans les règles de l'art. Cet amalgame est inadmissible", décreète-t-il dans une déclaration à la MAP.

Talent vs formation: l'art entre l'inné et l'acquis

La formation est-elle une condition sine qua non pour devenir un acteur accompli ? Que dire alors d'une génération de pionniers, adulés par les Marocains, qui ne sont pourtant jamais passés par une école de cinéma ?

Cet argument repris en boucle par

le "camp" des défenseurs de l'ouverture de la télévision aux producteurs de contenu sonne faux aux oreilles de Saâd Chraïbi. "Je ne prétends pas que tous les acteurs qui sont présents aujourd'hui sur la scène sont des lauréats de l'ISADAC ou ont été formés pour devenir acteurs. Par contre, beaucoup d'entre eux justifient de 10 ou 15 ans de pratique, certains ont fait du théâtre, d'autres se sont payés des formations... L'essentiel c'est qu'il y a un travail sur soi et une passion derrière, ce qui n'est pas le cas pour ces influenceurs qui s'immiscent dans un domaine qui n'est pas le leur juste pour devenir célèbres et amasser de l'argent", tranche-t-il.

À son tour, Khalil Damoun, écrivain et critique de cinéma contacté par la MAP, considère que dans le métier d'acteur comme dans bien d'autres, "la formation est incontournable et il n'y a pas de place pour l'improvisation".

"Entrer dans la peau d'un personnage pour transmettre le plus fidèlement possible ses états d'âme, ses tribulations et ses ambivalences, n'est pas chose aisée. Pour maîtriser cet art, il faut beaucoup de temps et de formation", avance-t-il, précisant qu'"il ne s'agit pas seulement de suivre une formation initiale, purement académique, mais aussi une formation continue pour rester à jour et pouvoir s'adapter aux évolutions enregistrées dans ce domaine".

Pour ce qui est de l'ancienne génération d'acteurs dits autodidactes, le critique de cinéma rappelle que du temps de ces vétérans, il n'y avait pas d'écoles de cinéma et d'art dramatique comme c'est le cas aujourd'hui. "Du coup, les comédiens de l'époque avaient pour seule école le théâtre amateur, une véritable pépinière de talents qui a donné naissance à de grands acteurs ayant marqué le paysage cinématographique et télévisuel marocain. C'est sur les planches et, par la suite, sur les ondes de la radio nationale que cette première génération d'acteurs a fait ses armes et a acquis la

maturité et l'expérience nécessaires avant d'investir le petit et le grand écran. C'est justement cette expérience de terrain qui fait défaut à cette nouvelle génération d'acteurs venus du monde virtuel", soutient-il.

"On ne naît pas artiste, on le devient"

S'il est vrai que certaines stars et starlettes du web prennent à la légère la chose, confondant la salle de séjour où elles filment leurs vlogs aux plateaux de tournage et leur communauté de fans au public, beaucoup plus large et éclectique, de la télévision, il n'en demeure pas moins que d'autres ont fait preuve d'un talent et d'une persévérance tels qu'ils ont pu conquérir le téléspectateur marocain, connu pour être très exigeant.

"On ne naît pas artiste, on le devient. Et c'est en forgeant qu'on devient forgeron !", déclare à la MAP Rabii Skalli, jeune vlogueur qui s'est fait connaître par ses vidéos humoristiques sur YouTube et Instagram avant d'embrasser une carrière d'acteur.

"Je n'ai rien contre les lauréats des instituts et écoles spécialisés. Ils devraient avoir la priorité dans les castings parce qu'ils ont passé des années de leur vie à étudier et apprendre le métier. En même temps, il serait injuste de fermer la porte aux jeunes talentueux et passionnés qui n'ont pas eu la chance, pour des raisons financières, géographiques ou autres, d'intégrer l'ISADAC par exemple", tempère le jeune comédien qui a multiplié les rôles dans des feuilletons à succès tels que "Domouaa Ouarda", "Yacout w Anbar" et, tout récemment, "Aïcha".

Et d'ajouter: "Si on a du talent qu'on cherche à développer en s'inscrivant par exemple à des ateliers de théâtre, et si on est animé par une véritable passion plus que par le désir de devenir riche et célèbre, alors on a les atouts qu'il faut pour percer dans le domaine. D'ailleurs, plusieurs monstres sacrés du cinéma mondial ont débuté comme amateurs et ont persévéré et travaillé sur eux-mêmes pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui".

Dans cette polémique sur le caractère légal ou illégal de la "migration" des producteurs de contenu de l'Internet à la télévision, chacun y va de ses arguments. Souvent radicaux, les positions des uns et des autres se focalisent, la plupart du temps, sur le principe lui-même et s'attardent peu sur le rendu final, c'est-à-dire dans quelle mesure les nouveaux venus ont pu apporter une plus value au domaine et convaincre par leur jeu d'acteur. Là-dessus, c'est le public qui a le fin mot.

Par Meriem Rkiouak (MAP)

Visa for Music 2023 accueille la 40^{ème} AG du Conseil international de la musique

Le Conseil international de la musique (CIM) tiendra sa 40^{ème} assemblée générale lors du Festival Visa for Music 2023 qui se déroulera du 22 au 25 novembre à Rabat.

Selon un communiqué de Visa for Music, cette assemblée générale exceptionnelle, également la première en présentiel depuis 2019, accueillera une centaine de participants venant des quatre continents pour trois jours de conférences et réunions, qui détermineront l'avenir de cette importante organisation.

Le CIM développera d'autres actions supplémentaires lors de ce festival telles que la remise du prix Music Rights Awards durant la cérémonie d'ouverture de VFM 2023, la co-production d'un showcase artistique et l'organisation de conférences-débats conjointement avec des intervenants du CIM, ajoute la même source.

Les délégués des membres du CIM participeront aux speed meetings, aux activités de réseautage et à l'expostand avec un stand collectif du CIM où le public de VFM pourra s'informer sur les activités du CIM et de ses membres, poursuit le communiqué.

Le CIM est le plus grand réseau mondial d'organisations et d'institutions musicales fondé par l'UNESCO en 1949 comme organe consultatif et dédié à



l'avancement de droits essentiels de la musique pour tous. Il défend un monde où chacun peut avoir accès à la musique, où tous peuvent apprendre, expérimenter, créer, jouer et s'exprimer à travers la musique et dans lequel les artistes de toutes sortes sont reconnus et équitablement rémunérés.

Le CIM rassemble des personnes,

des idées et des actions sous l'égide des Cinq droits de la musique. Il sensibilise et encourage ses membres et les autres acteurs culturels par des actions de plaider en faveur des Cinq droits de la musique dans la société et auprès des décideurs dans les domaines de l'éducation artistique, des politiques et de l'industrie.

Bouillon de culture

Colloque

L'Académie du Royaume du Maroc organise, à Rabat, un colloque international sous le thème "Considérations sur l'esthétique africaine: de l'écriture à la scène et de l'image au design", et ce à l'occasion du premier anniversaire de la Chaire des littératures et des arts africains.

Cette rencontre se propose d'examiner la théorie esthétique et ses modalités de production à travers les différentes formes d'art africain, aussi bien la littérature, la peinture, le cinéma, le design et la photographie, souligne l'Académie dans un communiqué. C'est ainsi que des chercheurs, des écrivains, des artistes et des universitaires se pencheront sur les sources de l'esthétique africaine et ses différentes expressions pour livrer une réflexion qui s'inscrit dans la volonté de l'Académie du Royaume du Maroc et de sa Chaire des littératures et des arts africains de décloisonner la culture et les arts en Afrique et de mettre en lumière la richesse de son patrimoine littéraire, artistique et culturel.

Les intervenants invités à prendre part à cette rencontre viennent d'Égypte, du Cameroun, de Mauritanie, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Bénin, du Gabon, de Guinée, du Mali, de France et du Maroc, afin de proposer une vue assez large de l'état de l'esthétique africaine.

Les travaux du colloque seront marqués par l'Appel de Rabat pour la paix au Sahel, partout en Afrique et dans le monde, indique le communiqué, notant que ce document sera signé par de nombreux intellectuels, chercheurs, artistes et écrivains ayant pris part à des colloques organisés par l'Académie du Royaume du Maroc dans le cadre des activités de la Chaire des littératures et des arts africains.

Disney offre une plongée historique dans ses archives pour son centenaire

Costumes de princesses, croquis, photos et documents collectors: en un siècle d'existence, Disney a amassé des centaines de millions de trésors, qui permettent aujourd'hui de retracer des pans entiers de l'histoire du cinéma hollywoodien.

Le studio, qui fêtera ses 100 ans le 16 octobre, a récemment ouvert le dépôt de son quartier général de Burbank, près de Los Angeles, à la presse. De quoi montrer "la partie émergée de l'iceberg", se réjouit la directrice des archives, Becky Cline.

Ces pièces aux allures de librairie abritent quantité de reliques, parmi lesquelles le premier script du légendaire Mickey Mouse, le document juridique fondateur attestant de la création des studios, et une multitude de costumes de super-héros Marvel.

"Nous collectionnons tellement de choses que nous sommes toujours à la recherche d'espace supplémentaire", explique l'archiviste Nicole Carroll.

Anciennes voitures de montagnes russes de leurs parcs d'attractions, accessoires de films les plus divers: au-delà du site de Burbank, Disney stocke ainsi des millions d'objets et souvenirs dans "cinq ou six" entrepôts "disséminés" dans la région de Los Angeles.

Nombre d'entre eux doivent être présentés au public grâce à l'exposition "Disney100", actuellement en cours à Munich et Philadelphie, et qui doit ensuite être installée dans d'autres villes, dont Londres.

Pour son centenaire, le studio organise également une "expérience multisensorielle" immersive à Paris, à l'espace culturel CentQuatre, centrée sur les amitiés entre ses personnages emblématiques.

Fondée en 1970, l'équipe d'archivistes est aujourd'hui composée de 30 personnes et s'efforce de conserver une "petite représentation" de tout ce qu'a fait l'entreprise, raconte Mme Carroll.

Sur un film avec 250 costumes, dont quatre ou cinq pour chacun des héros, ils sélectionnent par exemple "quelques looks emblématiques de chaque personnage" pour la postérité. Malgré

cette approche sélective, chaque fois qu'un film se termine, "nous pourrions ajouter des centaines de choses" à la collection, explique-t-elle.

Dignes de la caverne du génie d'Aladdin, les archives s'avèrent parfois bien pratiques. Après avoir échappé de peu à la poubelle, une boule à neige issue du "Mary Poppins" de 1964 a ainsi pu être utilisée pour concevoir une réplique destinée à la suite des aventures de la gouvernante aux pouvoirs magiques, sortie en 2018.

Parmi les reliques les plus chéries, on trouve notamment les recueils de contes géants apparaissant au début de "Blanche-Neige et les sept nains" et de "La Belle au bois dormant", ainsi

qu'une pantoufle de cristal de Cendrillon, collectée après le remake du film en prises de vues réelles.

En comptant les archives documentaires, qui compilent l'édition originale de nombreux dessins animés, des billets pour l'ouverture de Disneyland en 1955 et quantité de documents d'entreprise, la collection totale du studio atteint les "centaines de millions" d'articles, selon Becky Cline, la directrice.

Mais l'espace le plus mythique pour les fans reste les bureaux personnels du fondateur Walt Disney, restaurés il y a un peu moins de 10 ans sur le site de Burbank. C'est de là que le dessinateur a bâti son empire du divertissement, de 1940 jusqu'à sa mort en 1966.

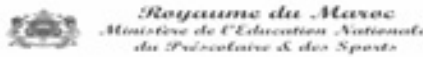
Les objets qu'il a laissés derrière lui ont été minutieusement inventoriés et les pièces sont disposées exactement comme à l'époque, jusqu'à l'inclinaison de ses livres sur Nikola Tesla ou Salvador Dali.

Ces bureaux contiennent aussi des plans inachevés de parcs d'attractions et des figurines de personnages. Sans oublier les multiples Oscars remportés par Walt Disney.

Seuls quelques groupes de visiteurs sont admis chaque année dans cet espace, révérent comme le saint des saints par une communauté de fans à la passion dévorante.

"Les gens entrent et pleurent pour cet être humain extraordinaire", confie la guide touristique Laura Sanchez. "Cela leur permet de fouler le passé."





ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
du Prélèvement & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 61/INV/DPSS/2023

SEANCE - PUBLIQUE

Le **lundi 31/07/2023 à partir de dix heures 00 min (10h00min)**, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE FATIMA EL MERNISSI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, se présente comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Prévisionnelle
61/INV/DPSS/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE FATIMA EL MERNISSI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	12 873 420,00 Dirhams TTC (douze million huit cent soixante trois mille quatre cent vingt dirhams deux centimes TTC)	250 000,00 dirhams (deux cent cinquante mille dirhams).

Les dossiers d'appels d'offres sont téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

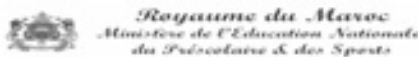
Envoyer les dossiers d'appels d'offres électroniquement au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualification demandée	Classe demandée
A : Construction.	Qualification : A2	classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 5002/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
du Prélèvement & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 62/INV/DPSS/2023

SEANCE - PUBLIQUE

Le **lundi 31/07/2023 à partir de dix heures 30 min (10h30min)**, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis sur offres de prix concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE LALA KHADJIA A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Prévisionnelle
62/INV/DPSS/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE LALA KHADJIA A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	7 381 276,80 (sept millions trois cent quatre vingt et un mille deux cent soixante seize dirhams, 80 centimes H.T)	150 000,00 DHS (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS).

Les dossiers d'appels d'offres sont téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

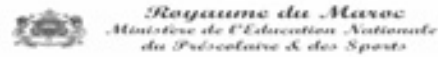
Envoyer les dossiers d'appels d'offres électroniquement au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
A : Construction.	Qualification : A2	classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 5003/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
du Prélèvement & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 63/INV/DPSS/2023

SEANCE - PUBLIQUE

Le **lundi 31/07/2023 à partir de dix heures 40 min (10h40min)**, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IBN BAJA A LA VILLE DE SIDI YAHIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Prévisionnelle
63/INV/DPSS/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IBN BAJA A LA VILLE DE SIDI YAHIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	8 148 802,80 (huit millions cent quarante huit mille huit cent deux dirhams, 80 centimes H.T)	160 000,00 DHS (CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS).

Les dossiers d'appels d'offres sont téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

Envoyer les dossiers d'appels d'offres électroniquement au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
A : Construction.	Qualification : A2	classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 5004/PA



إعلان تنقيح
امتحانات التحقيق من الدرجة الرابعة
بمدينة القليوب

• **المدة الأولى:** نشر المصاحفة العربية الفصحى يوم 2023/09/17 ابتداء من الساعة السابعة (07) صباحاً بقرى جماعة القليوب، مبردة ترقيحية للقيوم (02) من الدرجة الرابعة حسب التخصصات التالية:

• **المدة الثانية:** شروط الترقيح

عدد المتساب	شروط المتطلب	التخصص المطلوب	الدرجة
01	✓ أن يكون من جنسية مغربية ✓ ألا يتجاوز 40 سنة على الأكثر في تاريخ يناير 2023 ✓ أن يكون حاصل على دبلوم عالي من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبق للمرسوم 225/2015 بتاريخ 09 يناير 1987 من مرسوم الترخيص المهني حسب ما وقع الترخيص أو إجازة الترخيص المعتمدة له المصدقة عليها طبق للتعليمات التنظيمية المعمورة بها من طرف وزارة التربية الوطنية.	التخصص المطلوب: الفلسفة والعلوم الإنسانية والعلوم والتربية والأدب العربي واللغة العربية	القيوم من الدرجة الرابعة
01	(الفرق على رخصة المصاحفة (D+C)		

ويخصص 20% منها لفائدة الأشخاص المعاقين على صفة معلوم أو معقول أو أعمى أو عسكري قيد أو معاق أو مبرمج أو غير ذلك. لا تقبل الامتحانات المعقولة المعقولة للمعاقين.

• **المدة الثالثة:** التعليمات التفصيلية والترقيحية

• **المدة الرابعة:** شروط الترقيح

الدرجة المطلوبة	شروط الترقيح	الموضوع	المدة	المعطل
القيوم من الدرجة الرابعة	الترقيح من طرف الوزارة	موضوع: تعليمات الوزارة المتعلقة بالترقيح	03-04-05	3

• **المدة الخامسة:** طرق الترقيح

• **المدة السادسة:** طرق الترقيح

• **المدة السابعة:** طرق الترقيح

• **المدة الثامنة:** طرق الترقيح

• **المدة التاسعة:** طرق الترقيح

• **المدة العاشرة:** طرق الترقيح

• **المدة الحادية عشر:** طرق الترقيح

• **المدة الثانية عشر:** طرق الترقيح

• **المدة الثالثة عشر:** طرق الترقيح

• **المدة الرابعة عشر:** طرق الترقيح

• **المدة الخامسة عشر:** طرق الترقيح

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 43/2023

Le **Vendredi 04 Août 2023 à 10 heures**, il sera procédé, dans les Bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, Avenue Ibn Tourmort, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Travaux de signalisation horizontale des routes suivantes :

- RN 1 entre le PK 426+610 et le PK 427+020 ;
- RP 3449 entre le PK 0+000 et le PK 2+340 ;
- RR 320 entre le PK 77+866 et le PK 86+096 ;
- Relevant du réseau routier de la DFETI d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **16 000,00 (Seize Mille Dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **1 069 572,00 DHS (Un Million Soixante Neuf Mille Cinq Cent Soixante Douze Dirhams)**.TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport et de la logistique et de l'Eau d'El Jadida ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir au dossier technique une copie légalisée du certificat de qualification et de classification. Le secteur d'activité concerné, la classe minimale se présentent comme suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
X	XI	2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5006/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 44/2023

Le **Mardi 15 Août 2023 à 10 Heures**, il sera procédé, dans les Bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, Avenue Ibn Tourmort, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Travaux de Signalisation Horizontale de la RN1 du PK 388+700 au PK 487+300

(Province d'El Jadida).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **15 000,00 DHS (Quinze Mille Dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

1 734 297,60 DHS (Un Million Sept Cent Trente Quatre Mille Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Dirhams et Soixante Centimes). TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport et de la logistique et de l'Eau d'El Jadida ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir au dossier technique une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des laboratoires de bâtiment et de travaux publics. Le secteur d'activité concerné, la classe se présentent comme suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
X	XI :Travaux de Signalisation Horizontale	2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5009/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc
وزارة الميناء والنقل
Ministère de
l'Équipement
et de l'Eau



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 42/2023

Le **Mardi 08 Août 2023 à 10 Heures**, il sera procédé, dans les Bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, Avenue Ibn Tourmort, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP3455 du PK 24+000 au PK 31+200(Province d'El Jadida).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2 500,00 DHS (Deux Mille Cinq Cent Dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

159 540,00 DHS (Cent Cinquante Neuf Mille Cinq Cent Quarante Dirhams). TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport et de la logistique d'El Jadida ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des laboratoires de bâtiment et de travaux publics. Le secteur d'activité concerné, la classe se présentent comme suit :

Activité	(CQ) : Contrôle de qualité
Qualification	(CQ.3) : Contrôle des travaux de terrassements et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel (CQ.7) : Contrôle des travaux des ouvrages couverts (CQ.16) : Contrôle de la qualité de la signalisation horizontale routière
Catégorie	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5007/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc
وزارة الميناء والنقل
Ministère de
l'Équipement
et de l'Eau



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 41/2023

Le **Jeudi 10 Août 2023 à 10 Heures**, il sera procédé, dans les Bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, Avenue Ibn Tourmort, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP3465 du PK 0+000 au PK 10+000(Province d'El Jadida).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3 500,00 DHS (Trois Mille Cinq Cent Dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

228 324,00 DHS (Deux Cent Vingt Huit Mille Trois Cent Vingt Quatre Dirhams). TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport et de la logistique d'El Jadida ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des laboratoires de bâtiment et de travaux publics. Le secteur d'activité concerné, la classe se présentent comme suit :

Activité	(CQ) : Contrôle de qualité
Qualification	(CQ.3) : Contrôle des travaux de terrassements et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel (CQ.7) : Contrôle des travaux des ouvrages couverts (CQ.16) : Contrôle de la qualité de la signalisation horizontale routière
Catégorie	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5008/PA

FIDUCIAIRE
BOUGAFER CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 /
06 61 86 89 08
Aux termes d'un PV de l'Assemblée générale extraordinaire en date de 05/04/2023 à Settatt de la société civile immobilière AL AMANE ; SO-

CIETE CIVILE IMMOBILIÈRE au capital de 1 000 000.00 dhs dont le siège est situé à SETTAT, LOT WAHDA HY EL FARAH SETTAT La société a décidé de 1- changement de la dénomination sociale de la société, de la société civile immobilière AL

AMANE à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TAOURDA TIMIZAR. 2- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Settatt et immatriculée au registre de commerce sous le 7257 le 24/05/2023 sous le n° 192/23. N° 5015/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents que la date d'ouverture des plis des appels d'offres ouverts n° :18,19, 20, 21, 22, 23, 24/INV/2023, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 9961 du 05/07/2023, page 21, est le 27/07/2023 à partir de 10h du matin au lieu du 27/06/2023.

Le reste sans changement.

N° 5012/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents que la date d'ouverture des plis des appels d'offres ouverts n° :25, 26, 27, 28, 29, 30, 31/INV/2023, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 9961 du 05/07/2023, page 21, est le 28/07/2023 à partir de 10h du matin au lieu du 28/06/2023.

Le reste sans changement.

N° 5013/PA



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
دولة الوحدة مع الديمقراطية
إقليم سبواي فاسم
معمارة لوكيات
مكتب الشؤون الاقتصادية والشؤون الإدارية

قرار حول بحث المناقصات والمظار

إن السيد **إبراهيم ميسا** عمدة لوكيات

على أن القانون رقم 113-14 المتعلق بالمناقصات الصادر بتلقيه بالوزير الشريف رقم 1-115-85 المؤرخ في 20 رمضان 1436 الموافق ل 07 يوليو 2015 المادة 100 والمادة 206 منه.

بناء على مقتضيات الفهم الرابع من الظهير الشريف المؤرخ في 3 شوال 1332 (20 غشت 1914) المتعلق بتدبير المؤسسات الوطنية العمومية أو الخيرية وكذا الظهير الذي عززه و أتممه.

بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 22 مغربي الثابتة 131 أكتوبر 1933) الذي تم بمقتضاه توكيد المؤسسات العمومية الغير المنحلة والخيرية كما تم لتبنيه.

وأنه بعد طلب المؤرخ في : 2023/06/06

و الذي لم يوافق عليه **عبد الله** رقم البطاقة الوطنية : 0164716

التشاور على بحث : **يوج العطار**

و بالمعدل التالي : **لوكيات العاشمي**

بأن :

العمل الأول : أن يتم التفتيش عن المناقصات والمظار منته 15 يوما سبعا لبدء من التاريخ : 2023/06/02 إلى غاية إغلاق العمل بتاريخ : 2023/07/11

العمل الثاني : بوضع جدول البحث ب : معمارة لوكيات - معمارة الرضحي حيث يمكن التعميم لتسهيل مصادقتكم وذلك خلال لوكيات العمل الرسمية

N° 5014/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS TTC
31/2023/ARER-DF	IMPRESSION DES KITS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES DE LA 1 ^{ère} ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC RELEVANT DE L'ARÉFDRAA-TAFILALTE.	10 000.00 Dix mille dirhams	31/07/2023 à 10h00	862 290.60 Huit cent soixante-deux mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams 60 cts

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposer, contre récépissé, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14/12/2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 5010/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°25/2023

Le 02/08/2023 à 11H00 Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de La Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de construction des ouvrages sur la RR208 pour la protection de la ville de l'Attasouia contre les Inondations - province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de La Logistique d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent Dirhams (2500.00 dhs).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : deux cent huit mille cent soixante-quatre dirhams. (208 164.00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de La Logistique d'el Kelaa des Sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
B	B3	5

* Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N° 5011/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° 40/2023

Le Mercredi 02 Août 2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans les Bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du transport et de la logistique et de l'Eau d'El Jadida, Avenue Ibn Toumert, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Etude d'élargissement et de renforcement de la RR 314 du PK 0+000 Au PK 8+200 - Province d'El Jadida - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique et de l'Eau d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 700,00 DHS (Mille Sept Cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 113 160,00 DHS (Cent Treize Mille Cent Soixante Dirhams). TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport et de la logistique d'El Jadida ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 3 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'Agrement D4;
- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique mentionné dans l'Article 3 du règlement de consultation.

N° 5017/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 45/2023
 Le Jeudi 17 Août 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, Avenue Ibn Toumert, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Fourniture de l'E.A.F 0/10, Emulsion de bitume et Graviillons pour l'entretien du réseau routier dépendant de la DPETL D'EL JADIDA - Plan de campagne 2023 (Province d'El Jadida).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la logistique d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 (Six Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 411 000,00 DHS (Quatre Cent Onze Mille Dirhams).TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport et de la logistique d'El Jadida ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation

N° 5018/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE
DE KHOURIBGA
CAIDAT LAGFAF
BENI KHLEF
COMMUNE
BENI KHLEF

Avis D'appel D'offre Ouvert N° 04 /2023

Le 01/08/2023 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune BENIKHLEF à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix concernant :

AMENAGEMENT DU SOUK HEBDOMADAIRE (Travaux de construction de trois toilettes publiques) à la commune de Beni khlef / province khouribga.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service technique de la Commune Beni khlef. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 5.000,00 dhs (cinq mille dirhams) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à : CENT VINGT MILLE DIRHAMS TTC (120.000,00 dhs TTC)

Le contenu la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du service technique au nom de Monsieur le président de la Commune Beni Khlef.
2. Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.

3. Soit les remettre ; séance tenante ; au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
4. Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 5019/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale
Direction Régionale
de Casablanca - Settat
Délégation HAY
HASSANI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2023

Le 01/08/2023 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la Préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à angle Rue SIDI KHADIR et rue IBN ALHAYTAM HAY HASSANI Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres sur offres de prix N° 01/2023 ayant pour objet Acquisition de matériel médico technique et de mobilier médico-hospitalier pour les urgences du CHP AL HASSANI relevant de la Délégation de la santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani. Lot 1 : Acquisition de matériel médico-techniques Lot 2 : Acquisition de mobilier médico-hospitalier Lot 3 : Acquisition d'un vidéo gastroscope

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 10 000,00 DH (dix Mille dirhams) pour le lot n° 1 - 5000,00 DH (cinq mille dirhams) pour le lot n° 2 - 5000,00 DH (cinq mille dirhams) pour le lot n° 3 - L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : - 294000,00 DH TTC (deux cent quatre-vingt-quatre mille dirhams TTC) pour le lot n° 1 - 206400,00 DH TTC (deux cent six mille quatre cent dirhams TTC) pour le lot n° 2 - 180000,00 DH TTC (cent quatre vingt mille dirhams TTC) pour le lot n° 3

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de sous-ordonnement sis à la délégation du ministère de santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à l'adresse indiquée ci-dessus
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau pré-

cité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 de septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au service des marchés publics de la délégation de la santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani avant le 31/07/2023 à 10 heure (heure limite pour le dépôt) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5020/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
DIRECTION
DES DOMAINES
DE L'ETAT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 11/DDE/DSE/2023

RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
 Le 31 juillet 2023 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la Maintenance de la solution CADIC INTEGRALE installée au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif -

Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois Mille (3 000,00) Dirhams. L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme TTC de Deux cent seize mille (216000,00) Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma);
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau 108 précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 5021/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

SECURITEUR

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE
N°09/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settat
 Année Budgétaire : 2023

TRAVAUX

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME -CP-UC-AE
INSTALLATION DE POTEAUX ET CABLAGE	TRAVAUX D'INSTALLATION DE POTEAUX ET CABLAGE POUR LA ZONE INDUSTRIELLE (2EME TRANCHE)	COMMUNE DE SETTAT	A.G.O	De 06/07/2023 Au 31/12/2023	D.A.T.U	OUI

N° 5016/PA

**ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
HERITAGE IMPORT AND
EXPORT "S.A.R.L"**

Constitution
Aux termes d'un acte SSP
en date à Casablanca du
16/06/2023, il a été établi
les statuts d'une S.A.R.L.
dont les caractéristiques
sont les suivantes :

DENOMINATION: HERITAGE IMPORT AND EXPORT "S.A.R.L"

OBJET : IMPORTATION ET EXPORTATION

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI 1ER ETG APT N°3 Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune :

- Mr YASSIN MOHSEN SAYED BAKR... 500,00 Parts

- Mme OUANNAS HASSNA..... 500,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr YASSIN MOHSEN SAYED BAKR ET Mme OUANNAS HASSNA

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/07/2023 sous le numéro 877230.

RC N° 589945.
Pour extrait et mention
N° 5025/PA

Etude Maître Salima BELHACHMI

Notaire
02 Rue Oum El Banine
2ème Etage Apt N°3,
Oujda

Tel: 05.36.70.73.30

La Société «GROUPE SCOLAIRE PRIVE IBNOU AZZOHR» S.A.R.L.
Donation des Parts Sociales

Aux termes d'un acte reçu par Me SALIMA BELHACHMI, Notaire à Oujda, en date du 28/06/2023,

Mme Yamna KESSI a donné la totalité de ses parts sociales soit les 750 Parts sociales lui appartenant dans LA STE «GROUPE SCOLAIRE PRIVE IBNOU AZZOHR» S.A.R.L., au capital de 100.000,00 Dirhams dont le siège social est à Oujda,

Lts Tazaghine E4 E5 Rte Aounia, à Mr Abdennabi BILLOU et Mr Zouhir BOUAMOUDI a démissionné de ses fonction de Gérant Unique et ladite société sera gérée par Mrs Abdennabi BILLOU et Zouhir BOUAMOUDI en leur qualité de CO-GERANTS et ils l'engagent pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus avec la signature séparée.

Les articles 6, 7, 15 et 16 se trouvent modifiés comme suit:

Article 6: Apports: Il est fait apport à la présente société des sommes en numéraires suivantes: Mr Zouhir BOUAMOUDI 25.000,00 Dhs; Mr Abdennabi BILLOU 75.000,00 Dhs. Total: 100.000,00 Dhs.

Article 7: Capital Social: Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 Dhs) divisé en Mille (1000) parts sociales de Cent Dirhams (100 Dhs) chacune toutes attribuées entre les associés dans les proportions de leurs apports respectifs, savoir: Mr Zouhir BOUAMOUDI 250 Parts; Mr Abdennabi BILLOU 750 Parts. Total: 1000 Parts.

Article 15: Administration Gérance et Pouvoirs
Dès à présent la Société sera gérée par Mrs Zouhir BOUAMOUDI et Abdennabi BILLOU, en leur qualité de Co-Gérants et ils engagent la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

Article 16: Pouvoirs et Signature
La Société sera gérée par Mrs Zouhir BOUAMOUDI et Abdennabi BILLOU en leur qualité de Co-Gérants avec la signature séparée.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Oujda, le 04/07/2023 sous le N° 3388.

N° 5026/PA

Royaume du Maroc
Ministère l'Enseignement supérieur,
de la recherche scientifique
et de l'Innovation



المملكة المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
والابتكار

AVIS RECTIFICATIF

Le Président de l'Université Hassan II de Casablanca porte à la connaissance de tous les soumissionnaires à l'appel d'offres ouvert n° 04UH2C/2023 relatif « ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (EN LOT UNIQUE).

publié dans le journal RISSALAT AL OUMMA sous n° 12669 du 23 Juin 2023 et dans le journal la libération sous n° 9955 du 24-25 Juin 2023 a été rectifié comme suit :

- Le numéro de l'appel sera 05UH2C/2023 au lieu de 04UH2C/2023.
- La date d'ouverture des plis a été reportée du 17 Juillet 2023 à 10h00 du matin au 31 Juillet 2023 à 11 h00 du matin.
- Report de la date de dépôt des prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres du 14 Juillet 2023 à 16h00 au 28 Juillet 2023 à 16h00.

N° 5022/PA

ROYAUME DU MAROC



**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU**

**SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA**

**Objet: TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE SUR LA RN8
DU PK 194+955 AU PK 220+927
-PROVINCE DE RHAMNA-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2023
OUVERTURE DES PLS LE 03/08/2023**

Le 03/08/2023 à 11h30 (Onze Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE SUR LA RN8 DU PK 194+955 AU PK 220+927
-PROVINCE DE RHAMNA-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Quatre cent Dirhams (10 400,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent Quatre-vingt-dix-huit mille Trois cent quatre-vingt-dix dirhams quarante Centimes (698 390,40 TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETL ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETL ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :**

Une copie du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
X	X.1 et X.2	3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 5023/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Aïtal

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2023
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)**

Le Mercredi 02/08/2023 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Aïtal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Travaux d'aménagement hydro-agricole dans la zone d'action de la direction provinciale de l'Agriculture d'Aïtal.

Lot N°1 : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des Périmètres Tagalalt, Ait oussmane et Ait massoud, Commune territoriale Anass, Corde de Fataouka, et Périmètre Amchachou Commune territoriale Ait abou Corde d'Aïtal, Province d'Aïtal.

Lot N°2 : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des Périmètres Tangs, et Hfias, commune territoriale Tilleguigt, Corde d'Ouanalozort, et Périmètre Amzey, et Boukhadef, commune territoriale Zaezaf Abessal, Corde d'Aïtal, Province d'Aïtal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Aïtal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Vingt et un mille Dirhams (21 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Vingt et un mille Dirhams (21 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

- Lot n° 1 : Un million trois cent trente-sept mille huit cent cinquante-six Dirhams (1 337 856,06dhs)
- Lot n° 2 : Un million deux cent quarante-trois mille deux cent quarante-huit Dirhams (1 243 248,06dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Aïtal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Le dossier technique comprend :

- Il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Branche d'activité	Qualifications	Catégorie
4: Travaux de pose de canaux pertes et conduites d'irrigation	4.1 : Construction de petits canaux d'irrigation	Classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 5024/PA

FidaExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques &
Fiscaux
HM CREATIVE SARL AU
Aux termes d'un acte SSP
du 30/05/2023, les associés
de la société décide ce qui
suit :
- la dissolution anticipée de
la société et sa mise en li-
quidation en date de
30/05/2023.
- Le siège de la liquidation
est fixé à: 22 BD YACOUB
EL MANSOUR ESPACE
EL MANSOUR-CASA
- La nomination en qualité
de liquidateur de la société,
pour la durée de la liquida-
tion, M. EL HACHAMI
SIDI MOHAMMED.
Dépôt légal : Le dépôt
légal a été effectué au greffe
du tribunal de commerce
de Casa, le 05/07/2023
sous le N°25152.

N° 5027/PA

ECOBIX-SARL AU
AVIS DE VENTE MATE-
RIEL DE LA BOULANGE-
RIE ET PATISSERIE
Nous soussigné, société,
ECOBIX SARL AU, sise
131 BD d'Anfa Quartier
Gauthier, Sidi Belyout,
Anfa Casablanca, N° RC
267647
Déclare que le Matériel de
(la Boulangerie, Pâtisserie
et du café).
A été vendu à la société
(Les Maîtres des délices).
Société à responsabilité li-
mitée, immatriculée au re-
gistre de commerce, sous le
N° 561493.

N° 5028/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHEMISSSET
COMMUNE
DE KHEMISSSET
DIRECTION
DES SERVICES
DAF/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/2023

Le 03/8/2023 à 11H, Il sera
procédé, dans les bureaux
de Monsieur le président
de la commune de Khemis-
set à l'ouverture des plis re-
latifs à l'appel d'offres sur
offres de prix pour :
I) L'ACHAT : I) DE PRO-
DUITS POUR DERATISA-
TION
II) PESTICIDES ET INSEC-
TICIDES
POUR LE BCH DE LA
COMMUNE DE KHEMIS-
SET (EN LOT UNIQUE)
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
des marchés de la com-
mune de Khemisset, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics : www.mar-
chespublics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
15 000,00dh (quinze mille-
dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1 557 480
,00dh (un million cinq
centcinquante septmille
quatre cent quatre-vingt-
dirhams TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conforme aux
dispositions des articles 27,
29, 31 et 148 du décret N° 2-

12-349 relatifs aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la
commune de Khemisset.
- Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité ;
- Soit les envoyer par cour-
rier électronique sur portail
des marchés publics ;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- les échantillons, proto-
types, prospectus, notices
ou autres documents tech-
niques afférents, mention-
nés à l'article 18 du
règlement de consultation
doivent être déposés au bu-
reau communal d'hygiène.
Au plus tard le 02/8/2023 à
16H (date et heure limite
pour le dépôt des échan-
tillons ou autres).
- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 5029/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDU-
CATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
Complexe Sportif
Mohamed V
de Casablanca
et Base Nautique
de Mohammedia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 04/2023

Le 02/08/2023 à 10h.00 il
sera procédé, dans le bu-
reau du directeur du Com-
plexe Sportif Mohamed
V de Casablanca situé à Rue
Caïd Al Achtar Maarif Ca-
sablanca à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fre sur offre de prix pour
:Travaux d'aménagement
des Locaux de la base nau-
tique de Mohammedia re-
levant du complexe sportif
Mohamed V de Casa-
blanca, sis à la préfecture
de Mohammedia
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
du directeur du Complexe
Sportif Mohamed V de Ca-
sablanca situé à Rue Caïd
Al Achtar Maarif Casa-
blanca, il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics, à www.marchespu-
blics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
:20.000,00dh (Vingt mille
dh).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 969.900,00
dh (Neuf cent soixante
neuf mille neuf cent dh).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27, 29, 31 et 148 du décret n°
2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé-
de réception au bureau
précité ;
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de directeur du
Complexe Sportif Moha-

med V de Casablanca sis à
Rue Caïd Al Achtar Maarif
Casablanca.
- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit déposer par voie élec-
tronique conformément à
la disposition de l'arrêté du
Ministre de l'Economie et

des Finances n° : 1982-21 du
9 Joumada I 1443
(14/12/2021) relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics, et des ga-

ranties pécuniaires.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 06 du règlement
de la consultation.
N° 5030/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA

PROGRAMME PREVISIONNEL
COMPLEMENTAIRE

ANNEE BUDGETAIRE 2023

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Gouverneur de la Province de Khénifra, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant :

INDH :

Secteur	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
* Aménagement	Aménagement extérieur du centre multifonctionnel au profit de la femme rurale au centre Moulay Bouazza	Centre Moulay Bouazza	Appel d'offres ouvert	Juillet-Août	Service des marchés / DBM	OUI
* Aménagement	Aménagement extérieur de Dar Al Ousoumana au centre Ousoumana	Centre Ousoumana	Appel d'offres ouvert	Juillet-Août	Service des marchés / DBM	OUI

FDR :

Secteur	Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
* Suivi des travaux	- Suivi des travaux de complémentation de la voie de communication du centre Jeune Mass à la commune Aguelmam Aazga	CT Aguelmam Aazga	Appel d'offres ouvert	Juin-Juillet 2023	Service des marchés / DBM	Non

BG :
CONSULTATIONS ARCHITECTURALES :

Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
- Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du siège cadat Kerrouchen	CT Kerrouchen	Consultation architecturale	Juillet - Août 2023	Service des marchés / DBM

TRAVAUX :

Secteur	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
* Construction	- Travaux de construction du siège cadat Kerrouchen	CT Kerrouchen	Appel d'offres ouvert	Août - Octobre	Service des marchés / DBM	NON

EQUIPEMENTS :

Secteur	Objet des fournitures	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
* Equipements	- Achat de mobilier de bureau destiné au fonctionnement du Secrétariat Général	Siège Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Juin - Juillet 2023	Service des marchés / DBM	NON
	Achat de matériel de bureau destiné au Secrétariat Général	Siège Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Juillet - Août 2023	Service des marchés / DBM	OUI
	Achat de matériel informatique destiné au Secrétariat Général	Siège Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Juillet - Août 2023	Service des marchés / DBM	OUI
	Equipement de la salle d'archives	Siège Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Juillet- Août 2023	Service des marchés / DBM	OUI

N° 5031/PA

ALLEN & OVERY
AFRICA SARL.A.U
- DEMISSION
DU GERANT

- NOMINATION D'UN
NOUVEAU GERANT
I- Par décision de l'associé
unique en date du 3 avril
2023 de la société « ALLEN
& OVERY AFRICA », l'asso-
cié unique a :

• Constaté la démission de
Monsieur Jean Claude Ri-
valland de ses fonctions de
gérant et quitus à ce der-
nier pour sa gestion au
cours de son mandat;

• Nommé Monsieur Ekaé
Hervé Roland Adadé nou-
veau gérant de la société.
II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au Greffe du Tribu-
nal de Commerce de
Casablanca, le 26 juin 2023
sous le numéro 876295.

POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

N° 5032/PA

PRINTWAVE

S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte S.S.P
en date du 21/06/2023, il a
été constitué une société à
responsabilité limitée d'as-
socié unique dont les carac-
téristiques sont :

- DENOMINATION :
PRINTWAVE

- OBJET : Entrepreneur ou
tenant une agence de publi-
cité occupant au moins un
emploi.

- SIEGE SOCIAL : 61 AV
LALLA YACOUT ANGLE
MUSTAFA EL MAANI
IER ETAGE N° 56 CENTRE
RIAD CASA-
BLANCA.

- DUREE : 99 ans
- CAPITAL SOCIAL : 100
000 DH

- GERANCE : MR. FA-
ROUK ZEROUALI
- ANNEE SOCIALE : comm-
ence le 1er janvier et finit
le 31 décembre.

- DEPOT : Le dépôt légal a
été effectué au greffe du tri-
bunal de commerce de Ca-
sablanca Le 28/06/2023
sous n° 876674, RC n°
589471.

N° 5033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DU SPORT

ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
10/FDR/2023

Le 31/07/2023 à 10h00, il
sera procédé, dans le bu-
reau du directeur du Com-
plexe Sportif Mohamed V
de Casablanca situé à Rue
Caïd Al Achtar Maarif Ca-
sablanca à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fre sur offre de prix pour
: Aménagement et rénova-
tion de la station de traite-
ment de la piscine olym-
pique du Complexe Sportif
Mohammed V de Casablanca
sis à la préfecture des ar-
rondissements de casa-
nfa

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
du directeur du Complexe
Sportif Mohamed V de Ca-
sablanca situé à Rue Caïd
Al Achtar Maarif Casa-

blanca, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pub-
lics, www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 20.000,00 dhs (Vingt mille
dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :
999033,60dhs TTC(neuf
cent quatre-vingt-dix-neuf
mille trente-trois dirhams
60 cts)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29,31 et l'48du décret n°
2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité ;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de directeur du
Complexe Sportif Moham-
med V de Casablanca sis à
Rue Caïd Al Achtar Maarif
Casablanca.

- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposer par voie élec-
tronic conformément à
la disposition de l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
des Finances n° : 1982-21
du 9 Joumada I 1443
(14/12/2021) relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics, et des ga-
ranties pécuniaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 06 du règle-
ment de la consultation.

N° 5034/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DU SPORT

ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
10/FDR/2023

Le 31/07/2023 à 10h00, il
sera procédé, au siège de la
Direction Provinciale Al
Haouz TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert -
au rabais ou à majoration -
pour Travaux d'extension
des lycées collégiaux AGH-
BAR et AZGOUR (en 02
lots) :

• Lot n°01 : Travaux d'ex-
tension du lycée collégial
AZGOUR ;
• Lot n°02 : Travaux d'ex-
tension du lycée collégial
AGHBAR.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés au sein de la
Direction provinciale Al
HAOUZ- TAHANAOUT.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : 30 000,00
Dhs (Trente mille Dirhams)
pour chaque lot.

L'estimation des coûts des
prestations établit par le
maître d'ouvrage, est fixée
à la somme de :

• Lot n° 01 : 2 295 999,60
(Deux millions deux cent
quatre-vingt-quinze mille
neuf cent quatre-vingt-dix-
neuf Dirhams et 60 Cts
TTC) ;

• Lot n° 02 : 2 002 904,88
(Deux millions deux mille
neuf cent quatre Dirhams
et 88 Cts TTC).

Le contenu des dossiers
des concurrents doit être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29et 31 du
décret n° 2-12-349 du 8 Jou-
mada I 1434 (20 Mars 2013)
relatif aux marchés publics.
La présentation ainsi que le
dépôt doivent être
conformes aux dispositions
de l'arrêté de la Ministre
des Finances n°21.1982 du
14/12/2021.

Les dossiers des concurrents
doivent être déposés
électroniquement via le
portail des marchés pub-
lics : www.marchespublics.gov.ma.

conformément à l'arrêté du
ministre de l'économie et
des finances n° 1982-21 du
14 décembre 2021 relatif à
la dématérialisation de
procédures de passation des
marchés publics et des ga-
ranties pécuniaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation. Notam-
ment la production, pour
les concurrents installés au
Maroc, de la copie certifiée
conforme à l'original du
certificat de qualification et
de classification (Ce certifi-
cat tient lieu du dossier
technique) dans le secteur,
classe minimale et qualifi-
cation suivants : Secteur : A
- Qualification : A2 -
Classe : 4 pour chaque lot.

Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent
fournir le dossier techni-
que tel que prévu par
l'article 6 du règlement de
consultation.

N° 5035/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE
ET DU SPORT

ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
11/FDR/2023

Le 31/07/2023 à 11h00, il

sera procédé, au siège de la
Direction Provinciale Al
Haouz-TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres - au ra-
bais ou à majoration - pour
Travaux de construction de
16 blocs sanitaires aux
écoles des douars :

ADHAHRA-SOUGGAN-
AIT ZBIR-LALLA TA-
C H A O U T E -
IGUERSGHAIMA-TIZI N
SOUKDAL-ASSAKA-
IGROUKA-SS AIT
AABED-IGUERDOU-

DANE- ENKIBEINE-
LAMGHARIENE- AIT
BEN AALLA-GDMNE-
TIOUARDJOUINE et AIT
BELKASS.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés au sein de la
Direction provinciale Al
HAOUZ- TAHANAOUT.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : 34 000,00
Dhs (Trente-quatre mille
Dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établit par le
maître d'ouvrage, est fixée
à la somme de : 1 755
866,06 DHS (Un million
sept cent cinquante-cinq
mille huit cent soixante-six
Dirhams et 06 Cts TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29et 31du décret n° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction provinciale AL-
HAOUZ.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposer électronique-
ment via le portail de
marchés publiques :
www.marchespublics.gov.ma,
conformément à l'ar-
rêté du ministre de l'éco-
nomie et des finances n°
1982-21 du 14 décembre
2021 relatif à la dématéria-
lisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics et des garanties pécu-
niaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation. Notam-
ment la production, pour
les concurrents installés au
Maroc, de la copie certifiée
conforme à l'original du
certificat de qualification et
de classification (Ce certifi-
cat tient lieu du dossier
technique) dans le secteur,
classe minimale et qualifi-
cation suivants :

• Secteur : A - Quali-
fication : A2 - Classe : 4.
Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent
fournir le dossier techni-
que tel que prévu par
l'article 6 du règlement de
consultation.

N° 5036/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
COMMUNE ESBLAAT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 1/2023

Le 01/08/2023, à 11 H 00

Mn, il sera procédé en

séance publique dans le
bureau de monsieur le pré-
sident de la commune Es-
blaat Province de
Yousoufia à l'ouverture
des plis relative à la
consultation architecturale
pour L'ETUDE ARCHI-
TECTURALE ET SUIVI
DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION :
- D'UN HANGAR POUR
PARC VEHICULES ET
ENGINS RELEVANT DE
LA COMMUNE ESBLAAT.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré auprès du bu-
reau de monsieur le prési-
dent de la commune sblaat
Province de Yousoufia, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

- Le budget prévisionnel
Limite , pour l'exécution
des travaux de Construc-
tion :

-d'un PARC AUTO AU
SIEGE COMMUNE ES-
BLAAT est d'un montant
HUIT CENT QUATRE
VINGT DIX NEUF MILLE
CENT Dirhams hors
Taxes (899 100,00,00 Dhs
hors taxes).

- Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 100, 101
et 102 du Décret N° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de monsieur le
président de la commune
esblaat.

- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité ;

- Soit les remettre au prési-
dent du jury de la consulta-
tion architecturale au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis ;

- Soit les envoyer par
courrier électronique.
*UNE VISITE DES LIEUX
SERRA ORGANISEE LE
25/7/2023 , A 10 H LIEU
SIEGE COMMUNE ES-
BLAAT.

IMPORTANT
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'Article 4 du Règlement
de la Consultation Archi-
tecturale.

N° 5037/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de
l'Artisanat
et de l'Economie Sociale
et Solidaire
Département du Tourisme

Secrétariat Général
Direction des Ressources
et de la Formation
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2023 DRF

Le 31/07/2023 à 14 H, il
sera procédé, dans la salle
des réunions du Ministère
du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire - Département du
Tourisme - sis au Centre
d'Affaires Mahaj Ryad,
Hay Ryad - Rabat à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offre de prix ayant pour
objet fourniture, pose, ins-

tallation et mise en marche
de pac air air et trois extrac-
teurs au siège du Ministère
du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire - Département du
Tourisme - en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du Service
des Achats -Division des
Ressources Financières et
du Support Logistique- Di-
rection des Ressources et
de la Formation- Ministère
du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire - Département du
Tourisme - , il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics à l'adresse électro-
nique : <https://www.marchespublics.gov.ma>
et à partir de l'adresse électro-
nique du Ministère du Tou-
risme :

<https://www.tourisme.gov.ma>

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
cinquante mille Dirhams
(50.000,00 DHS)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de huit cent
cinquante deux mille di-
rhams toutes taxes com-
prises (852 000,00 DHS
TTC).

- Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du Décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau précité.

- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité ;

- Soit déposer leurs plis par
voie électronique dans le
portail des marchés de
l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles 5, 6 et 7 du
règlement de la consulta-
tion.

- Une visite des lieux sera
organisée par l'Adminis-
tration au siège du Mini-
stère du Tourisme, de
l'Artisanat et de l'Econo-
mie Sociale et Solidaire -
Département du Tourisme

- sis au Centre d'Affaires
Mahaj Ryad, Hay Ryad -
Rabat en date du
21/07/2023 à 10h00. Elle
sera supervisée par le re-
présentant du Maître d'ou-
vrage dûment habilité.

- Les prospectus des prix n°
1,2 et 3 objet de l'AOO
N°04/2023/DRF doivent
être déposés au plus tard le
28/07/2023 à 16 H au Ser-
vice des Achat -Division
des Ressources Financières
et du Support Logistique-
Direction des ressources et
de la Formation- Ministère
du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et
Solidaire -Département du
Tourisme - sis au centre
d'affaires, Mahaj Ryad,
Hay Ryad Rabat.

N° 5038/PA

Sté EVRY CAR - SARL - AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: N°98
IMM 2 CI YASSMIN 2
LOT AL MANAR
MARRAKECH

Modifications statutaires :
A. Suivant acte de cession des parts sociales en date du 30/12/2022, enregistrée à Marrakech le 16/01/2023, en vertu duquel M EL ASSALI Najib, cède à M. AKHMASSI Jaouad 5650 parts.

B. Suivant la décision de l'associé unique : M. AKHMASSI Jaouad en date du 02/05/2023 enregistrée à Marrakech le 08/05/2023, l'associé unique de ladite société approuve et accepte: 1) La nouvelle répartition des parts sociales est devenue comme suit : M. AKHMASSI Jaouad ... 11 300 Parts x100 dhs = 1 130 000,00 dhs.

Soit au total de : ... 11 300 Parts x100 dhs = 1 130 000,00 dhs.

2) Changement de la forme juridique d'une Société SARL à une Société SARL AU.

3) Changement de la dénomination de ladite société de : EVRY CAR à : MANGALA CAR

4) La nomination de Mlle AKHMASSI Saïda, gérante de la Sté MANGALA CAR SARL AU pour une durée illimitée à la place de M. EL ASSALI Najib qui a démissionné de ses fonctions de gérant.

5) Le transfert du siège social de la société au nouveau local situé à : Complexe artisanal Lot Sakar Mag, N° 89 Marrakech

C. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 05/07/2023 sous le N° 149900, registre de commerce N° 71401

N° 5039/PA

Sté "FIDMAG - CONSEIL" SARL
Cité Sadr, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage,
Casablanca
(0522) 70.80.46 /
(0522) 71.82.99

Sté "ATELIER LOC INDUSTRIEL" S.A.R.L
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/06/2023 enregistré le 22/06/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont :

- Dénomination : Société "ATELIER LOC INDUS-

TRIEL - S.A.R.L
- Objet : Perception (Collecte) de loyers auprès des locataires.

- La coordination, la commercialisation des projets d'habitation et de tous produits Immobilières.

- Prise en charge de toutes les formalités d'acquisitions de logement.

- L'étude, la préparation, le dépôt et le retrait des dossiers de crédits immobiliers, à l'acquisition et à la promotion Immobilière.

- La gestion des ventes Immobilières par système d'information.

- Prestation de tous services.

- Siège Social : Zone Industrielle, Rue 2, N° 66, Moulay Rachid, Casablanca

- Durée : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr DARAOUI MUSTAPHA 600 Parts
- Mr DARAOUI ABDELMEJID 400 Parts

- La Gérance : La société administrée et gérée par les cogérants (une cogérance liée et parallèle)

M. DARAOUI MUSTAPHA, et M. DARAOUI ABDELMEJID.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 27/06/2023 Sous N° 876587, RC N° 589377 / Casablanca, 13/07/2009

N° 5040/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2023/BRO

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2023/BRO

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2023/BRO

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2023/BRO

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2023/BRO

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2023/BRO

Le 31/07/2023 à partir de 10h00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

LA LOCATION LONGUE DUREE, SANS OPTION D'ACHAT, DE VEHICULES AUTOMOBILES POUR LE COMPTE DE LA REGION DE L'ORIENTAL.

Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire : 44.000,00 DH (Quarante quatre mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.226.744,00 TTC (Deux millions deux cent vingt six mille sept cent quarante quatre dirham).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer par voie électronique le dossier d'appel d'offres via le portail des marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5041/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION RABAT SALE KENITRA
PROVINCE DE SIDI SLIMANE
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI SLIMANE
S.M.
AVIS MODIFICATIF DU MARCHÉ N°04/BP/PSS/2023

Le JEUDI 20 JUILLET 2023 à 11 heures, il sera procédé au siège du conseil Provincial de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

Modification au niveau d'objet du marché N°04/BP/PSS/2023: ENTRETEN D'AMENAGEMENT DES CHEMINS VICINAUX ET PISTES A LA COMMUNE TERRITORIAL KCEIBYA (LOT UNIQUE) AU LIEU DU TAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHEMINS VICINAUX ET PISTES A LA COMMUNE TERRITORIAL KCEIBYA (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés du conseil Provincial de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 494 400,00 Dirhams (quatre cent quatre-vingt quatre mille quatre cents dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° n°1982-21 du 09 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Centre Provincial Aafi Le 24/07/2023 à 10h00
Provincial à Eljadida Le 24/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à Cherchaoen Le 25/07/2023 à 10h00
Centre Provincial à Larache Le 25/07/2023 à 14h00
Lala Matarouit Le 26/07/2023 à 10h00
Essouira (port) Le 26/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à midelt Le 27/07/2023 à 10h00
Ifrane Le 27/07/2023 à 14h00
Al hocima Le 28/07/2023 à 10h00

Les prospectus-notice techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés avant le 22/08/2023 à 10h00

Les pliers justificatifs à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés du conseil Provincial de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent Cinquante Mille Dirhams Zero Centimes (150000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

CINQ MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT

HUIT MILLEQUATRE CENT QUATRE VINGT DIRHAMS (5 988 480,00Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27&29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil Provincial de Sidi Slimane.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

précité.

-Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

-Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles listées dans le règlement de la consultation. N° 5043/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2023/DGM

Le 23/08/2023 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 14/2023/DGM relatif à l'approvisionnement et l'installation et mise en service de stations météorologiques synoptiques pour le renforcement du système d'Alerte aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (Diverses préfectures).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams).

-L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 499 820,00 Dirhams (quatre million quatre cent quatre-vingt dix neuf mille huit cent vingt dirhams TTC).

L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 494 400,00 Dirhams (quatre cent quatre-vingt quatre mille quatre cents dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° n°1982-21 du 09 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Centre Provincial Aafi Le 24/07/2023 à 10h00
Provincial à Eljadida Le 24/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à Cherchaoen Le 25/07/2023 à 10h00
Centre Provincial à Larache Le 25/07/2023 à 14h00
Lala Matarouit Le 26/07/2023 à 10h00
Essouira (port) Le 26/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à midelt Le 27/07/2023 à 10h00
Ifrane Le 27/07/2023 à 14h00
Al hocima Le 28/07/2023 à 10h00

Les prospectus-notice techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés avant le 22/08/2023 à 10h00

Les pliers justificatifs à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2023/DGM

Le 23/08/2023 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 14/2023/DGM relatif à l'approvisionnement et l'installation et mise en service de stations météorologiques synoptiques pour le renforcement du système d'Alerte aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (Diverses préfectures).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams).

-L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 499 820,00 Dirhams (quatre million quatre cent quatre-vingt dix neuf mille huit cent vingt dirhams TTC).

L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 494 400,00 Dirhams (quatre cent quatre-vingt quatre mille quatre cents dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° n°1982-21 du 09 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Centre Provincial Aafi Le 24/07/2023 à 10h00
Provincial à Eljadida Le 24/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à Cherchaoen Le 25/07/2023 à 10h00
Centre Provincial à Larache Le 25/07/2023 à 14h00
Lala Matarouit Le 26/07/2023 à 10h00
Essouira (port) Le 26/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à midelt Le 27/07/2023 à 10h00
Ifrane Le 27/07/2023 à 14h00
Al hocima Le 28/07/2023 à 10h00

Les prospectus-notice techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés avant le 22/08/2023 à 10h00

Les pliers justificatifs à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2023/DGM

Le 23/08/2023 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 14/2023/DGM relatif à l'approvisionnement et l'installation et mise en service de stations météorologiques synoptiques pour le renforcement du système d'Alerte aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (Diverses préfectures).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams).

-L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 499 820,00 Dirhams (quatre million quatre cent quatre-vingt dix neuf mille huit cent vingt dirhams TTC).

L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 494 400,00 Dirhams (quatre cent quatre-vingt quatre mille quatre cents dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° n°1982-21 du 09 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Centre Provincial Aafi Le 24/07/2023 à 10h00
Provincial à Eljadida Le 24/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à Cherchaoen Le 25/07/2023 à 10h00
Centre Provincial à Larache Le 25/07/2023 à 14h00
Lala Matarouit Le 26/07/2023 à 10h00
Essouira (port) Le 26/07/2023 à 14h00
Centre Provincial à midelt Le 27/07/2023 à 10h00
Ifrane Le 27/07/2023 à 14h00
Al hocima Le 28/07/2023 à 10h00

Les prospectus-notice techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés avant le 22/08/2023 à 10h00

Les pliers justificatifs à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger																
N° de Train	1001*	1000	1008	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agadir	Départ	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50	22:50	23:50
Kénitra	Départ	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
*trains normaux	Arrivée	08:02	09:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	16:02	17:02	18:02	19:02	20:02	21:02	22:02	23:02
Sens Tanger > Casa voyageurs																
N° de Train	2001*	2000	2008	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:0							

Sport

Nasser Al-Khelaïfi : Mbappé ne peut pas partir gratuitement

Prolonger ou être vendu dès cet été, la situation de Kylian Mbappé au Paris Saint-Germain "est non négociable", assure le président Nasser Al-Khelaïfi dans un entretien accordé mercredi à l'AFP et trois autres médias.

"Il ne peut pas partir gratuitement", ajoute-t-il en marge de la présentation du nouvel entraîneur Luis Enrique, lors de laquelle le patron du club de la capitale avait déjà évoqué le cas de la superstar française.

Votre réponse sur l'avenir de Mbappé a été courte en conférence de presse, mais c'est un sujet important...

"Je ne veux pas revenir là-dessus. J'ai donné notre position: nous voulons qu'il reste, nous pouvons le répéter deux ou trois fois. Mais il ne peut pas partir gratuitement. Et c'est l'accord verbal que nous avons avec lui, et il avait d'ailleurs dit dans des interviews qu'il ne partirait pas libre. Et c'est non négociable. J'étais vraiment choqué d'apprendre qu'il était prêt à partir gratuitement. Je connais bien Kylian, c'est un joueur fantastique, un garçon fantastique, un gentleman, mais ce n'est pas lui, cela ne lui ressemble pas, de faire du tort ainsi au grand club français, à son pays. Ce n'est pas Kylian."

Il ne reste pas beaucoup de temps pour trouver un accord

"C'est pourquoi il doit décider, d'ici la semaine prochaine, dix jours, maximum deux semaines. S'il ne veut pas re-signer, la porte est ouverte, bien sûr. À lui comme aux autres, personne n'est plus grand que le club, aucun joueur, absolument aucun, et moi non plus."

Légalement il pourrait effectuer sa dernière année de



contrat et partir libre, il n'est pas obligé d'accepter une offre de transfert cet été...

"Mais dans les standards du football, vous n'avez jamais vu un des meilleurs joueurs du monde partir gratuitement d'un club, ce n'est jamais arrivé."

Quelle est l'importance du style de jeu dans le choix de Luis Enrique?

"Nous l'avons choisi pour sa philosophie de jeu. Nous devons jouer un football offensif, nous avons les joueurs pour cela, nous n'avons pas des joueurs pour défendre. Les supporters veulent voir leur équipe pratiquer un beau football, moi aussi je veux me régaler en voyant jouer mon équipe. Pour les résultats, bien sûr que nous perdrons des matches. Mais nous devons travailler à partir de



la base, avec le football que nous voulons implémenter depuis les équipes de jeunes jusqu'à l'équipe première, c'est aussi pour cela que nous avons ce beau centre d'entraînement (à Poissy)."

Où en est le projet de faire venir des joueurs français?

"Nous serions fiers d'accueillir quelques footballeurs français, certains arrivent, et avec ce centre d'entraînement nous espérons avoir beaucoup de joueurs français à l'avenir, de Paris et ses environs. C'est pour cela que je dis que ce centre est un de nos meilleurs investissements. À la dernière Coupe du monde, le lieu d'où venaient le plus grand nombre de joueurs, c'était Paris et sa région, 29 joueurs, contre 13 pour le deuxième lieu, Londres et sa région, je crois. Nous avons énor-

mément de talents ici, nous devons en tirer parti."

Vous aviez dit cela il y a un an, qu'est-ce qui n'a pas marché avec Galtier?

"Galtier est quelqu'un de fantastique, il a fait de son mieux, il était très respectueux avec tout le monde, je dis bien tout le monde. Je ne lui cherche pas d'excuses, mais c'était vraiment une saison difficile, avec la Coupe du monde. Ce n'est pas une nouvelle ère à chaque fois, mais avec Luis Enrique c'en est une. Je ne vais pas parler de trophées mais de la façon dont nous allons jouer au football."

Où en est votre relation avec le conseiller du football Luis Campos, on a entendu beaucoup de choses ces derniers temps...

"Moi aussi j'ai entendu beaucoup de choses (rire). Luis fait un travail fantastique, je lui parle quatre à cinq heures par jour, des fois il m'appelle à minuit, une heure du matin. Nous sommes très contents de son travail."

Pourquoi serait-il possible de gagner la Ligue des champions avec Luis Enrique?

"Je n'ai jamais dit qu'il fallait gagner la Ligue des champions avec lui, j'ai été très clair, ce que je veux, c'est jouer un bon football. Il y a trop d'attentes autour de la Ligue des champions. Je vous pose la question: combien de clubs peuvent la gagner, ont investi, ont travaillé pour la gagner? Il n'y a pas que le PSG, il y en a beaucoup. Bien sûr que nous avons de l'ambition, à 100%, mais de l'ambition avec de la logique, nous avons tout le temps pour travailler, les feux sont au vert, on ne s'occupe pas des résultats immédiats. C'est la nouvelle ère du PSG. Ça change. Vous les médias, vous nous avez mis dans la tête que nous devions gagner la C1, mais tout le monde veut gagner, moi aussi. Mais nous devons d'abord construire les bases."

Cherchez-vous des investisseurs?

"Mais nous en avons, nous discutons avec eux, si vous en connaissez de nouveaux dites-le nous (rire). Mais ils sont obsédés par la question du stade. Tout le monde veut un stade, partout les grands clubs possèdent leur stade."

Il n'y a pas d'évolution sur ce sujet?

"Personne ne m'a contacté, pourtant la maire (Anne Hidalgo) a mon numéro."

Di Maria de retour au Benfica Lisbonne

Le champion du monde argentin Angel Di Maria s'est engagé avec le Benfica, retrouvant un club avec lequel il a évolué à son arrivée en Europe, a annoncé mercredi le club portugais sur son site internet.

Agé de 35 ans, l'attaquant passé par le Real Madrid, Manchester United, le PSG et la Juventus Turin, avait annoncé début juin qu'il quittait le club italien. Ciblé par l'Arabie saoudite, il a préféré retourner au Benfica, où il a joué de 2007 à 2010.

Il y était attendu jeudi, et les supporters étaient invités à venir l'accueillir "sur la place du Centenaire, à côté de la statue du Roi Eusebio, au Stade de la Luz" à partir de 19h04, précise le club fondé en... 1904.

Dans sa story sur Instagram,

l'Argentin a reposté un montage de deux photos datant de son premier passage au Benfica avec pour légende: "On retourne toujours sur les lieux où on a été heureux".

Le club portugais n'a pas précisé la durée de son engagement.

Passeur génial, buteur des grandes occasions et meilleur acolyte de Lionel Messi en sélection argentine, Di Maria a remporté la Ligue des champions 2014 et le championnat d'Espagne 2012 avec le Real Madrid. Il a été cinq fois champion de France avec le PSG entre 2016 et 2022, et champion du Portugal en 2010 avec Benfica.

Il n'aura passé qu'une seule saison à la Juve, où il était arrivé libre après sept saisons à Paris. Il y a joué 40 matches, pour huit buts marqués, mais n'est pas parvenu à

remporter de titre.

Brillant mais altruiste ("Je préfère faire une passe décisive que marquer un but. C'est ça qui me comble", a-t-il dit), Di Maria a accompli son plus grand rêve en décembre dernier en remportant le Mondial sous le maillot de l'Argentine.

Célèbre pour ses célébrations de but où il forme un cœur avec ses doigts, il a appris le foot chez lui, à Rosario, sa ville natale qui est aussi celle de Messi.

Déjà plus fort que les autres, le gamin génial quoique chétif avait été repéré par Rosario Central, l'un des deux grands clubs de la ville avec les Newell's Old Boys, avant que le Benfica ne le repère, à 19 ans, et ne lui ouvre tout grand les frontières de l'Europe.





Le Maroc en finale de la CAN U23 et qualifié aux JO de Paris

Une nouvelle consécration du football national

À bout du suspense, la sélection marocaine de football des moins de 23 ans s'est imposée mardi en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie face au Mali, faisant d'une pierre deux coups, en assurant sa qualification, pour la 8ème fois de son histoire, aux Jeux olympiques et en accédant à la finale de cette compétition continentale.

Les Nationaux ont ouvert la marque à la 14ème minute par Zakaria El Ouahdi, avant que Mamady Diambou n'égalise à la 66ème minute. Lors des prolongations, Amine El Ouazzani a redonné l'avantage au Maroc (111è), mais Issoufi Maïga a permis au Mali de recoller au score cinq minutes plus tard (116è). La séance fatidique des tirs au but a finalement souri aux Lionceaux de l'Atlas qui, tout en maîtrise, l'ont emporté 4 à 3.

Les poulains d'Issame Charaï ont fait montre d'une force de caractère à toute épreuve lors de ce match à rebondissements, pour aller chercher la victoire aux tirs au but. Après ce succès contre le Mali, synonyme de retour du football national aux JO, les Lionceaux de l'Atlas ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et ont maintenant le sacre africain dans le viseur.

Faisant forte impression depuis le début de la compétition, avec un parcours sans faute, l'équipe nationale a terminé la phase de poules leader du groupe A avec 9 points, engrangés en trois victoires face à la Guinée (2-1), au Ghana (5-1) et au Congo (1-0).

Grâce à de jeunes joueurs de talent, à l'image du capitaine Abdessamad Ezzalzouli, Ismail Saïbari, Amir Richardson, Bilal El Khannouss ou encore Yanis Begraoui, la sélection marocaine U23 a brillé lors de cette CAN pour se frayer un chemin jusqu'à la finale et décrocher le billet qualificatif au prochain tournoi olympique de football en 2024 à Paris.

Combatifs et vaillants, les protégés d'Issame Charaï n'ont pas flanché face à l'obstacle malien, réussissant à garder leur flegme lors de ce match à haute tension pour aller décrocher la victoire devant un large public entièrement acquis à leur cause.

Durant cette partie à double enjeu, les Lionceaux de l'Atlas se sont battus jusqu'à la fin face à un adversaire coriace, croyant dur comme fer que

le succès sera au rendez-vous.

Pour inscrire son nom au palmarès de cette compétition continentale, l'équipe du Maroc croisera le fer en finale avec l'Égypte, tenante du titre, samedi au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Qualifiés en finale de la CAN U23 devant leur public et assurés de disputer le prochain tournoi olympique à Paris, les Lionceaux de l'Atlas viennent confirmer une nouvelle fois le rayonnement du football marocain à l'échelle arabe, africaine et internationale et son essor remarquable sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI.

Après l'exploit historique de l'équipe du Maroc "A" au Mondial-2022 au Qatar, le football national ne cesse de briller dans les différentes catégories d'âge, comme en témoignent les derniers résultats exceptionnels des sélections U23 et U17 (finaliste de la CAN-2023 et qualifiée au Mondial pour la 2ème fois de son histoire).

Le football féminin n'est pas en reste, puisque l'équipe nationale, vice-championne d'Afrique, va disputer la prochaine Coupe du monde, prévue du 20 juillet au 20 août en Australie et en Nouvelle-Zélande. Une première pour une sélection féminine arabe.

Cette dynamique positive que connaît le football national résulte en effet d'importants efforts déployés par le Royaume pour le développement de la pratique footballistique, avec un investissement de longue date dans les infrastructures sportives et une grande importance accordée à la promotion de l'élément humain, notamment à travers l'Académie Mohammed VI de football, qui continue de former des footballeurs de très grande qualité, évoluant au plus haut niveau, au Maroc et à l'étranger.

Ces efforts considérables illustrent la Haute sollicitude et l'attention particulière et permanente dont SM le Roi ne cesse d'entourer le secteur du sport en général et le football en particulier.

Grâce à la vision stratégique Royale pour la promotion du football national, le Maroc, qui dispose de nombreux jeunes joueurs talentueux, a de beaux jours devant lui pour continuer de briller sur les terrains du monde entier et réaliser de nouveaux exploits historiques.

Par Afaf Razouki (MAP)

Nul blanc entre l'EN féminine et son homologue suisse

La sélection nationale féminine de football a fait match nul (0-0) face à son homologue suisse, mercredi à Winterthur (Nord de Suisse), en match amical préparatif à la Coupe du monde 2023.

Ce match amical intervient juste avant le déplacement en Australie où sera programmée une dernière rencontre test face à la Jamaïque (16 juillet), avant l'entrée en lice des joueuses marocaines.

Les Lionnes de l'Atlas avaient déjà disputé un match amical, samedi dernier à Ferrare (Nord-Est de l'Italie), contre l'Italie, qui s'est également soldé par un score nul (0-0).

L'équipe nationale féminine de football est logée dans le groupe H de la Coupe du monde, prévue du 20 juillet au 20 août 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande, aux côtés de l'Allemagne, la Colombie et la Corée du Sud.



Jinani nouvel entraîneur du DHJ

Le cadre national Abdelkarim Jinani a été nommé nouvel entraîneur du Difaâ d'El Jadida, en remplacement d'Abderrahim Talib, a annoncé mercredi le club relégué cette saison en Botola Pro D2.

Jinani a déjà présidé aux destinées de l'Olympique Dchira et du Rapid Oued Zem. Il a également été membre du staff technique du Hassania d'Agadir, conduit alors par le Brésilien Marcos Paqueta.

Dernier du classement de la Botola, le Difaâ El Jadida a été relégué, avec l'Olympique de Khouribga, en deuxième division.



Réunion à Rabat du CE de la CAF

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football CAF se réunira, ce vendredi à Rabat, avant la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN U23), a annoncé, mercredi, l'instance faïtière du ballon rond continental.

La réunion se penchera, notamment, sur le processus d'appel d'offres en cours pour les Coupes d'Afrique des nations CAN 2025 et 2027, souligne la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Le Comité exécutif discutera également de la 45ème Assemblée générale ordinaire de la CAF, qui se tiendra à Abidjan le 13 juillet courant, pour-suit-on.

La réunion du Comité exécutif, qui sera présidée par le président de la CAF, Patrice Motsepe, débutera à 11h00 (heure locale), précise la même source.

Vivre près d'espaces verts rend plus jeune de deux ans et demi

En ville, parcs et espaces verts participent certes à atténuer la chaleur et promouvoir la biodiversité... mais aident aussi à ralentir le vieillissement cellulaire: selon une étude publiée mercredi dans *Science Advances*. Les personnes vivant près d'îlots de verdure sont en moyenne biologiquement plus jeunes que les autres de deux années et demie.

"Vivre près de davantage de verdure peut vous aider à être plus jeune que votre âge véritable", a expliqué à l'AFP Kyezeu Kim, l'auteure principale de l'étude, qui est post-doctorante à la faculté de médecine de l'université Northwestern. "Nous pensons que nos découvertes ont des implications importantes pour la planification urbaine en matière d'expansion de l'infrastructure verte, pour promouvoir la santé publique et réduire les disparités en matière de santé", a-t-elle ajouté.

Un lien avait déjà été établi entre l'exposition aux espaces verts et une meilleure santé cardiovasculaire ainsi que des taux de mortalité plus faibles.

Les chercheurs estimaient que l'activité physique et les interactions sociales liées à la fréquentation des parcs

jouaient un rôle dans ce constat. Mais le fait que les parcs eux-mêmes ralentissent le vieillissement cellulaire n'était pas clair.

L'équipe chargée de l'étude publiée a donc examiné les modifications chimiques de l'ADN, ou "méthylation".

De précédents travaux ont montré que les "horloges épigénétiques" basées sur la méthylation de l'ADN pouvaient prédire des problèmes de santé tels que les maladies cardiovasculaires, le cancer ou l'altération des fonctions cognitives, et représenter une manière plus exacte de mesurer l'âge que les années civiles.

Kyezeu Kim et ses collègues ont suivi plus de 900 personnes, noires et blanches, de quatre villes américaines (Birmingham, Chicago, Minneapolis et Oakland) sur 20 ans, de 1986 à 2006.

A l'aide d'images satellite, l'équipe a mesuré la distance entre les adresses des participants et les parcs, et étudié des échantillons sanguins pris à la quinzième puis à la vingtième année de l'étude pour déterminer leur âge biologique.

Les chercheurs ont ensuite construit des modèles scientifiques pour évaluer les résultats et pris en compte des variables ayant pu les affecter



comme l'éducation, les revenus, le fait de fumer ou non...

Ils ont constaté que les personnes dont les domiciles étaient entourés de 30% de verdure dans un rayon de cinq kilomètres étaient en moyenne biologiquement plus jeunes de 2,5 années que

celles dont les maisons étaient entourées de 20% de verdure.

Mais les bienfaits n'étaient pas les mêmes pour tous. Les personnes noires vivant près d'espaces verts étaient seulement un an plus jeunes que leur âge, alors que les personnes blanches étaient trois ans plus jeunes.

"D'autres facteurs comme le stress, la qualité des espaces verts environnants et autres facteurs sociaux peuvent affecter l'importance des bienfaits provenant des espaces verts en matière d'âge biologique", a expliqué Kyezeu Kim, ajoutant que ces disparités devraient faire l'objet de plus amples recherches.

A titre d'exemple, les parcs situés dans les quartiers défavorisés et utilisés pour des activités illégales risquent d'être moins fréquentés, et donc moins bénéfiques.

Les recherches à venir pourraient examiner le lien entre les espaces verts et des conséquences spécifiques pour la santé, a-t-elle dit. La manière dont la verdure réduit le vieillissement n'est pas non plus claire, a-t-elle ajouté; on sait seulement que l'impact existe.

L'épidémiologiste Manuel Franco, des universités d'Alcala et Johns Hopkins, a qualifié l'étude de "bien conçue".

"Nous avons des preuves scientifiques plus nombreuses et de meilleure qualité pour augmenter et promouvoir l'utilisation d'espaces verts urbains", a dit M. Franco, qui n'a pas participé à l'étude.

Recettes

Soupe de crevettes



Ingrédients :

- 300g de crevettes
- 1 verre d'eau de riz (j'ai pris ½)
- 2 carottes coupées en petits dés
- 1 oignon haché
- 1 gousse d'ail émincée
- Sel, poivre
- Un brin de thym frais
- ½ c-à-thé de concentré de bouillon de poisson (facultatif)
- Coriandre (1 bouquet ficelé et une poignée hachée)
- Le jus d'1 citron
- 1 c-à-soupe de maizena
- 2 c-à-soupe d'huile d'olive

Préparation :

Dans une casserole à fond épais faire chauffer l'huile d'olive et y faire revenir les crevettes décortiquées. Réserver.

Dans la même casserole ajouter l'oignon et l'ail et faire revenir quelques minutes, ajouter le riz rincé, laisser revenir jusqu'à ce qu'il soit translucide.

Ajouter les carottes, le thym, sel, poivre et le bouquet de coriandre.

Verser l'eau et laisser cuire à feu moyen-doux jusqu'à ce que les carottes soient cuites ainsi que le riz.

Ajouter le bouillon de poisson (facultatif) les crevettes, et laisser cuire.

Diluer la maizena dans ½ verre d'eau et verser dans la casserole tout en remuant.

Retirer la coriandre ficelée et verser le jus de citron et parsemer de coriandre hachée.

L'air est de nouveau pollué aux Etats-Unis à cause des feux canadiens

Les habitants du Midwest américain sont de nouveau plongés mercredi dans un air fortement pollué par les fumées des incendies au Canada, deuxième épisode de pollution atmosphérique lié à ces feux ce mois-ci aux Etats-Unis.

A Chicago, troisième ville du pays, le ciel est gris pour le deuxième jour consécutif et certains habitants ont remis des masques pour se déplacer.

Les autorités ont conseillé de limiter le temps passé en extérieur, notamment pour les enfants ou les femmes enceintes.

Hasard du calendrier, le président Joe Biden s'est rendu à Chicago mercredi pour y parler d'économie. S'il n'a pas évoqué le sujet des feux, son avion s'est posé dans une couche épaisse de fumée et de brouillard.

A Detroit ou Indianapolis également, l'indice de pollution de l'air de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) indique un niveau "très nocif" pour la santé.

La fumée se déplace peu à peu vers l'est et a commencé à atteindre la région de Washington à la mi-journée. Un air comme poussiéreux, et à l'odeur légèrement acre, est venu gâcher une journée qui s'annonçait ensoleillée dans la capitale américaine.

"Un de ces événements dans l'année serait déjà remarquable, mais cela sera notre deuxième en un mois", a souligné sur Twitter Ryan Stauffer, scientifique de la Nasa spécialisé dans la pollution atmosphérique.

Au début du mois, un premier épisode de pollution atmosphérique particulièrement impressionnant avait touché tout le nord-est des Etats-Unis. Des images de New York baignée d'une lumière orange avaient fait la Une des journaux.

Les autorités new-yorkaises ont également mis en place des distributions de masques cette semaine, mais la ville est pour le moment épargnée.

La qualité de l'air est en revanche également très mauvaise à Toronto mercredi, selon les mesures des autorités canadiennes.

Une étude évaluant le lien direct entre ces feux actuels et le changement climatique n'a pas encore été conduite. Mais les scientifiques martèlent que le réchauffement de la planète, causé

par les activités humaines, exacerbe en règle générale le risque d'incendie et leur intensité.

Début juin, Joe Biden avait jugé que cette pollution atmosphérique représentait "un rappel brutal des conséquences du changement climatique".

Lundi, la Nasa a déclaré que la fumée des incendies canadiens avait même atteint le sud-ouest de l'Europe. Elle a notamment publié une image satellite montrant un nuage gris au-dessus du nord de l'Espagne et du Portugal.

Mais la qualité de l'air devrait toutefois y rester acceptable, car la fumée se trouve plus haut dans l'atmosphère lorsqu'elle arrive en Europe, a précisé la Nasa.

Quelque 500 incendies de forêt sont actuellement actifs au Canada, dont la moitié considérés hors de contrôle. Le Québec notamment vit une saison des feux historique et particulièrement précoce.

Cette crise risque de se poursuivre, car le pic de l'été est loin d'être atteint, et succède à un printemps très sec.

En parallèle, une vaste vague de chaleur continue d'accabler le sud des Etats-Unis. Elle touche notamment le Texas depuis des jours, mais continue de se déplacer vers l'est, frappant ainsi durement la région de la vallée du Mississippi.

